



COORDINATION NATIONALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU MALI

Kalaban coura Ext. Sud Rue 352, Porte 69, BP. E 2169 Bamako Mali

Tél. : 00223 20 28 68 00 - Email : cnopmali@yahoo.fr

Site web: www.cnop-mali.org



Rapport de suivi des Exploitations Agricoles Familiales

2020



Table des matières

1	INTRODUCTION.....	6
2	BUT DE L'ENQUETE.....	7
3	METHODOLOGIE.....	7
3.1	Elaboration de la fiche de collecte des informations	7
3.2	Choix des paysans enquêteurs.....	7
3.3	Echantillonnage.....	8
3.4	Recyclage des enquêteurs paysans	8
3.5	Envoi des données à la CNOP.....	8
3.6	Traitement et analyse des données	8
4	ANALYSE DES DONNEES	8
4.1	Informations générales.....	8
4.1.1	Etendue de l'étude	8
4.1.2	Caractéristique sociodémographique.....	9
4.1.3	Appartenance des chefs EAF (CEAF) à une organisation paysanne	10
4.1.4	Alphabétisation/ Scolarisation	10
4.1.5	Activités agricoles principales pratiquées par les EAF	12
4.1.6	Activités secondaires pratiquées.....	14
4.1.7	Activités génératrices de revenu	14
4.1.8	Autres sources de revenu enregistrées au sein de l'exploitation.....	15
4.2	PRODUCTION RIZICOLE ET STOCK PAYSAN AU NIVEAU DE LA PNPR POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019-2020	16
4.2.1	Statistiques sur les systèmes de production	17
4.2.2	Superficie totale enquêtée par bassin et par système de production	18
4.2.3	Situation des stocks disponibles au niveau des OP en mars 2020	20
4.3	PRODUCTION DE SEMENCE	21
4.3.1	Types de semences produites	22
4.3.2	Production de semences selon les spéculations.....	22
4.3.3	Surface dédiée à la production de semences	23
4.3.4	Quantités de semences produites.....	25
4.3.5	Quantités de semences vendues	26
4.3.6	Formation sur la production de semences	27

4.4	ELEVAGE/PASTORALISME.....	28
4.4.1	Pratique de la transhumance	29
4.4.2	Embouche.....	35
4.4.3	Production de lait	38
4.4.4	Transformation du lait	42
4.5	PECHE/PISCICULTURE	43
4.5.1	Pêche.....	43
4.5.2	Pisciculture.....	45
4.5.3	Transformation du poisson.....	48
5	CHARGES DE PRODUCTION	49
5.1	Charges de production liées à l'agriculture	49
5.2	Charges liées à l'élevage	50
5.3	Charges liées à la pêche.....	50
6	APPUI TECHNIQUE / CONSEIL AGRICOLE	51
6.1	Domaines des appuis.....	51
6.2	Conseil agricole souhaité	52
6.3	Besoins d'appui.....	53
6.4	Contribution à l'appui	53
7	ACCES AU CREDIT	54
7.1	Sollicitation d'un crédit par les EAF	55
7.3	Garants du crédit.....	57
7.4	Destination des crédits.....	58
7.5	Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire.....	58
7.6	Raisons de non réception de crédit.....	59
7.7	Raisons de non sollicitation de crédit.....	60
8	RECOMMANDATIONS.....	61
9	CONCLUSION	62

Liste des sigles et des abréviations

CEAF : Chef d'Exploitation Agricole Familiale

CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CNOP : Coordination Nationale des Organisations Paysannes

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

EFA : Exploitation Agricole Familiale

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture

FENALAIT : Fédération Nationale des Producteurs de Lait,

LOA : Loi d'Orientation Agricole

OP : Organisation Paysanne

PNPR-M : Plateforme Nationale des Producteurs de Riz du Mali

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Liste des Figures

Figure 1: Nombre et pourcentage des chefs d'exploitations touchés par l'enquête.....	9
Figure 2: Répartition du nombre de Chefs EAF membres d'une organisation paysanne.....	10
Figure 3: Répartition des chefs EAF appartenant à une organisation paysanne.....	11
Figure 4: Activités génératrices de revenu détaillées.....	14
Figure 5: Nombre d'exploitations enquêtées par bassins et par système de production.....	17
Figure 6: Superficie totale (ha) enquêtée par bassin de production.....	18
Figure 7: Superficie moyenne, minimum, maximum et médiane par système production.....	19
Figure 8: répartition des types de semences produites par Région.....	22
Figure 9: Chefs EAF possédant une superficie dédiée à la production de semences.....	24
Figure 10: Formation sur la production de semences.....	27
Figure 11 : Organismes de formation des producteurs de semences.....	28
Figure 12: Situation des chefs d'EAF faisant la transhumance selon les espèces animales.....	30
Figure 13: Nombre et pourcentage d'exploitation utilisant des pistes lors de la transhumance.....	32
Figure 14: Nombre de chef d'exploitation ayant subies des pertes lors de la transhumance.....	35
Figure 15: Situation espèces animales embouchées par région.....	36
Figure 16: : Quantité de lait produite par région.....	39
Figure 17: Situation de la commercialisation de la production.....	40
Figure 18: Situation des EAF transformant le lait en ses dérivés.....	42
Figure 19: Situation des EAF pratiquant de la pêche par région.....	43
Figure 20: Quantité de poisson frais produite en kg.....	44
Figure 21: Difficultés rencontrées par les EAF dans la production aquacole.....	45
Figure 22: Situation des EAF produisant les types de poisson.....	47
Figure 23: Difficultés rencontrées par les EAF dans l'activité piscicole.....	48
Figure 24: Situation de types des différentes transformations de poisson.....	49
Figure 25: Situation des EAF ayant bénéficié d'appui technique/conseil agricole.....	51
Figure 26: Domaines d'appui.....	52
Figure 27: Conseil agricole souhaité.....	52
Figure 28: Besoins d'appui.....	53
Figure 29: Nombre et pourcentage de chefs d'exploitation ayant sollicité un crédit.....	54
Figure 30: Fournisseurs de crédit.....	56
Figure 31: Destination des crédits.....	58
Figure 32: Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire.....	59
Figure 33: Raisons de non réception de crédit.....	59
Figure 34: Raisons de non- sollicitation de crédit.....	60

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition du nombre, du pourcentage et du nombre moyens du ménage par région.....	9
Tableau 2: répartition par Région du Niveau de scolarisation du CEAF	12
Tableau 3: Situation activités agricoles principales pratiquées par les EAF	13
Tableau 4: Répartition de l'apport des migrants par région (détaillé)	15
Tableau 5: Situation des stocks disponibles au niveau des OP	20
Tableau 6: Répartition des EAF produisant ou non les semences.....	21
Tableau 7: Production selon les types culture par région.....	23
Tableau 8: Quantités de semences produites par région.....	25
Tableau 9: Quantités de semences vendues par région	26
Tableau 10: EAF pratiquant la transhumance par région.....	29
Tableau 11: Nombre et pourcentage des personnes faisant la transhumance au sein de l'exploitation par région.....	31
Tableau 12: Situation des chefs d'exploitation ayant accès à des gîtes d'étapes par région	33
Tableau 13: Répartition des Raisons de transhumance par région.....	34
Tableau 14: Répartition de la race animale embouchée par région	36
Tableau 15: Nombre et pourcentage des EAF qui nourrissent leurs animaux avec différentes alimentations.....	37
Tableau 16: Situation des chefs d'exploitations produisant du lait frais	39
Tableau 17: Situation des chefs d'exploitation rencontrant des problèmes lors de la production et la commercialisation du lait frais	41
Tableau 18: Nombre et pourcentage d'EAF pratiquant la pisciculture	46
Tableau 19: Charges liées à l'agriculture	49
Tableau 20: charges liées à l'élevage	50
Tableau 21: charges liées à la pêche.....	50
Tableau 22: Contribution appui par région.....	54
Tableau 23: Sollicitation d'un crédit pour la dernière fois	55
Tableau 24: Montants octroyés et le taux moyen de crédit par région	56
Tableau 25: Garants du crédit.....	57

1 INTRODUCTION

Le Mali tire l'essentiel de ses ressources économiques du secteur Agricole, fortement soumis aux aléas climatiques (sécheresse). La reconnaissance des Exploitations Familiales au Mali en tant qu'acteur majeur du développement du pays trouve son fondement dans la Loi d'Orientation Agricole (LOA). Cette ambition stratégique ne pourra aboutir sans un suivi permanent de la situation de terrain, sans la consolidation des acquis des paysans issus d'exploitations familiales et sans la réalisation d'études complémentaires.

Les exploitations familiales Agricoles (EFA) au Mali constituent environ 1 313 503 soit 75% de la population active du Mali et contribuent pour 38% à la réalisation de la richesse nationale (Produit Intérieur Brut). (Source : EAC 2017)

L'essentiel de l'alimentation de la population est également fourni par les EAF malgré leur faible niveau d'équipement et d'organisation. C'est la raison pour laquelle, la CNOP a opté d'emblée pour leur renforcement, leur soutien, leur consolidation, leur promotion pour que le travail de ces exploitants familiaux soit reconnu comme un métier à part entière dédié à la production agricole en vue de satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels du pays.

Ce positionnement pour la défense des intérêts des EAF est la mission fondamentale de la CNOP qui se réalise à travers son implication dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement Agricole.

En effet, la défense et la promotion d'une agriculture familiale qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales constitue pour la CNOP une vision prioritaire. Elle a toujours œuvré dans ce sens en développant des capacités lui permettant de renforcer son argumentaire en vue d'une meilleure prise en compte de ce modèle de production fortement majoritaire au Mali.

L'observatoire des exploitations familiales est un outil de dialogue et de négociation avec les Etats et les partenaires techniques et financiers. Il constitue un cadre d'échanges sur les thématiques qui interpellent le développement du secteur primaire, lesquelles thématiques permettent d'alimenter le dialogue politique et le plaidoyer grâce aux réalités vécues par ces dernières. Depuis 2014, la CNOP mène des enquêtes auprès des EAF afin de produire un rapport destiné aux autorités du pays et aux autres partenaires techniques et financiers en vue de disposer d'appuis et services conséquents pour booster la promotion des EFA.

Pour la réalisation des enquêtes, la CNOP s'appuie sur un vivier d'enquêteurs paysans endogènes choisis par les cadres régionaux de concertation et d'échanges selon une liste de critères établis.

Les informations issues de la collecte sont saisies dans une application de collecte de données mobile via des tablettes, et transmises par internet à la base de données des exploitations agricoles familiales au niveau de la CNOP.

2 BUT DE L'ENQUETE

Le but de l'enquête est de capitaliser des informations sur la situation des exploitations familiales durant l'année pour permettre à la CNOP de mieux argumenter ses interventions lors des espaces de négociations/discussions/échanges avec les décideurs nationaux et internationaux.

3 METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour mener à bien l'étude est articulée autour des points ci-après :

3.1 *Elaboration de la fiche de collecte des informations*

La fiche de collecte d'information comporte les éléments suivants :

- L'identification de l'exploitation familiale
- La Production de semences
- L'Elevage/Pastoralisme
 - Transhumance
 - Embouche
 - Production de lait
 - Transformation du lait
- Pêche/Pisciculture
 - Transformation du poisson
- Charges de production
- Appui technique
- Accès au crédit agricole

3.2 *Choix des paysans enquêteurs*

Les enquêteurs endogènes au nombre de 72 enquêteurs, qui effectuent chaque année la collecte auprès des chefs d'exploitation agricoles familiales, sont choisis par les cadres régionaux de concertation et d'échanges de la CNOP selon les critères ci-après :

- ❖ Être paysan(ne),
- ❖ Être d'une OP membre d'une Fédération membre de la CNOP,
- ❖ Être de la localité de collecte,
- ❖ Être disponible,
- ❖ Être lettré (niveau collègue minimum).

Deux (2) paysans enquêteurs ont été choisis dans chacun des trente-six (36) cercles des 5 (cinq) premières régions administratives du Mali.

Malgré la situation sécuritaire difficile sur le terrain, les enquêteurs restent déterminés à poursuivre la collecte.

3.3 Echantillonnage

En moyenne, trois (3) Exploitations Agricoles familiales ont été touchées selon les disponibilités dans les sous-secteurs d'agriculture en vue de disposer d'un échantillon plus représentatif.

3.4 Recyclage des enquêteurs paysans

Chaque année, en prélude des enquêtes, les enquêteurs paysans bénéficient de renforcement de capacité sur la fiche de collecte sur la base des éléments nouveaux et sur l'utilisation des tablettes selon les difficultés rencontrées. La formation et le recyclage à l'utilisation des tablettes s'effectuent en quatre (4) étapes qui sont :

- ✓ Télécharger le formulaire,
- ✓ Remplir le formulaire à partir de la tablette,
- ✓ Finaliser le formulaire,
- ✓ Envoyer le formulaire

3.5 Envoi des données à la CNOP

Les données saisies dans la tablette sont envoyées par les enquêteurs via internet sur le serveur mis en place à cet effet (<https://ona.io/cnopmali/>).

3.6 Traitement et analyse des données

Le traitement et l'analyse des données ont été effectués par l'équipe chargée de l'observatoire des EAF au sein de la CNOP avec l'appui technique d'une personne ressource. Les données collectées sont exportées sur Excel pour être nettoyées et ensuite analysées sur le logiciel SPSS.

4 ANALYSE DES DONNEES

4.1 Informations générales

4.1.1 Etendue de l'étude

L'enquête a couvert les cinq (5) premières régions administratives du Mali (**Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti**), les autres n'ont pas été touchées pour cause d'insécurité. Elle s'est déroulée dans Trente-six (**36**) cercles, cent vingt (**120**) communes contre quatre-vingts (**80**) en **2019** ; trois cent six (**306**) villages contre deux cent vingt-huit (**228**) en **2019**.

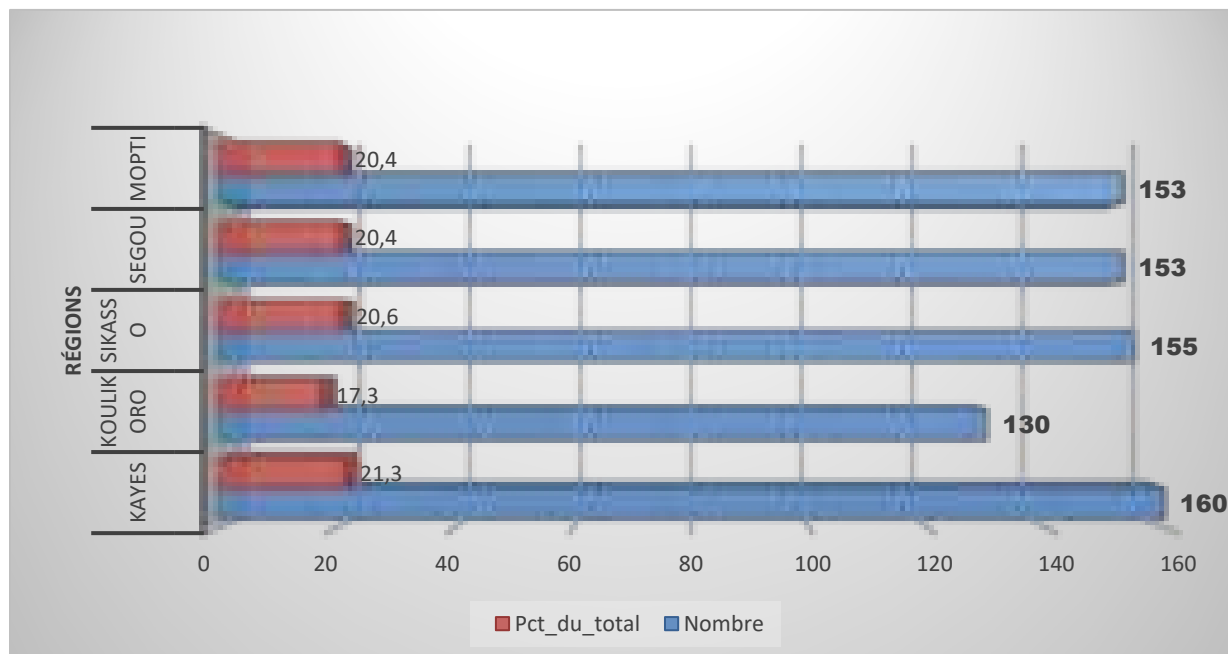
Les enquêteurs ont chacun touché en moyenne **10 EAF** (*agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ou pisciculteurs, agro forestiers*) selon les disponibilités dans la commune et dans le village.

L'enquête a touché au total **751** Exploitations Agricoles Familiales (EAF) contre **660** en **2019**. Cette augmentation s'explique par le fait que 28 enquêteurs ont enquêté plus de **10 EAF** dans leurs localités.

Les tranches d'âge des chefs d'EAF sont comprises entre **20 à 40 ans** correspondant à **135 EAF soit 18%**, de **41 à 60 ans** correspondent à **408 EAF soit 54%**, de **61 et plus** correspondent à **208 soit 28%**.

La région de Kayes enregistre le plus grand nombre d'EAF touchée (**160 EAF soit 21,3%**), suivie successivement des régions de Sikasso (**155 soit 20,6%**), de Ségou et Mopti avec chacune (**153 EAF soit 20,4%**) et Koulikoro avec (**130 soit 17,3%**) comme présenté dans la figure ci-dessous :

Figure 1: Nombre et pourcentage des chefs d'exploitations touchés par l'enquête



4.1.2 Caractéristique sociodémographique

❖ Nombre et pourcentage des ménages touchés

Les **751 EAF** représentent un total de **2 582 ménages** avec une moyenne de trois (**3,43**) ménages enquêtés par région.

Tableau 1: Répartition du nombre, du pourcentage et du nombre moyens du ménage par région

Région	Nombre	Pourcentage du total	Nombres moyens de ménage
Kayes	510	20	3.18
Koulikoro	451	17	3.46
Sikasso	620	24	4.00
Ségou	550	21	3.59
Mopti	451	17	2.94
Toutes les régions	2582	100	3.43

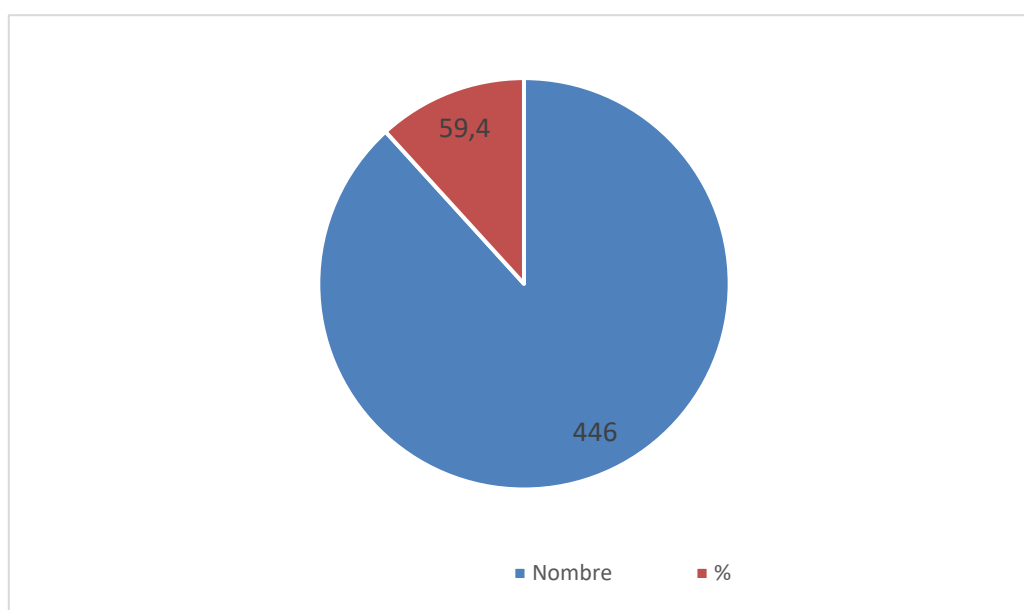
Le tableau ci-dessus récapitule la situation de ménages¹ au sein des exploitations ainsi que le nombre moyen de ménages par exploitation pour chacune des 5 régions.

¹ La définition de ménage utilisée ici est la définition démographique : le ménage est un groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres du ménage. Le ménage ordinaire est

4.1.3 Appartenance des chefs EAF (CEAF) à une organisation paysanne

446 CEAF sur **751 CEAF** ont confirmé appartenir à une organisation paysanne, soit **(59,4%)** contre **(376 soit 57%)** en 2019. C'est à Sikasso que l'on enregistre le plus grand nombre (**129 soit 17,2%**), suivie de Ségou (**114 soit 15,2%**) et le plus faible nombre est enregistré à Mopti (**50 soit 6,7%**).

Figure 2: Répartition du nombre de Chefs EAF membres d'une organisation paysanne



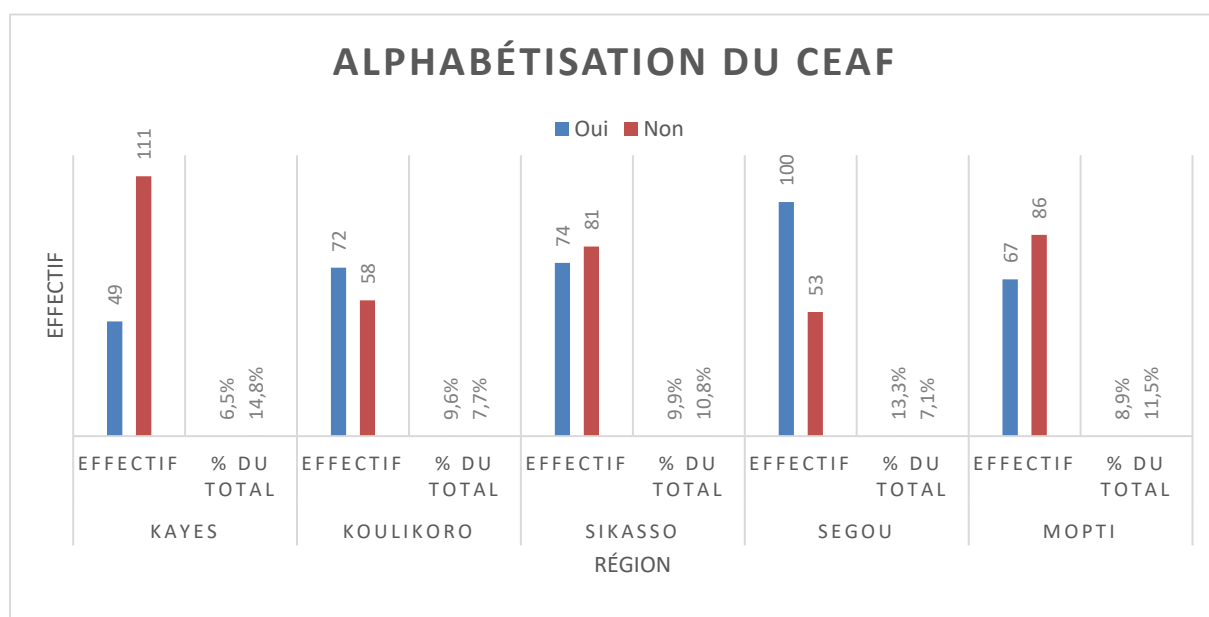
4.1.4 Alphabétisation/ Scolarisation

4.1.4.1 Alphabétisation :

L'analyse des données de 2020 sur les cinq (5) régions permet de retenir que le nombre de CEAF alphabétisés dans une langue est à la baisse par rapport à 2019 soit **(42% contre 50%)**. Ce taux est le plus élevé dans la région de Ségou (**13,3%**), suivi de Sikasso et Koulikoro avec respectivement (**9,9% et 9,6%**) et le plus faible à Kayes (**6,5%**).

constitué par un chef de ménage, son (ou ses) épouse(s) et leurs propres enfants non mariés, avec éventuellement d'autres membres de la famille ou de personnes sans liens de parenté.

Figure 3: Répartition des chefs EAF appartenant à une organisation paysanne



4.1.4.2 Sclarisation

En termes de scolarisation, l'on constate une hausse cette année (**38,7%**) contre (**33,48%**) en 2019 sur les cinq (5) régions (tous les niveaux de scolarisation confondus). Kayes enregistre le plus grand nombre de CEAF scolarisés (**76 CEAF soit 10,1%**), suivi de Mopti (**69 CEAF soit 9,2%**), le plus faible nombre est à Sikasso (**40 CEAF soit 5,3%**).

Les chefs d'exploitations ayant le niveau premier cycle représentent **15%**, suivis de **14%** pour le second cycle et **2%** pour le niveau supérieur dans les cinq (5) régions.

Tableau 2: répartition par Région du Niveau de scolarisation du CEAF

Région	Niveau de scolarisation du CEAF						Total	
	1er cycle	Second cycle	Secondaire	Supérieur	Ecole coranique	Bambara et arabe		
KAYES	Effectif	21	29	19	7	0	0	76
	% compris dans Région	27,6%	38,2%	25,0%	9,2%	0,0%	0,0%	100,0%
	% du total	7,2%	10,0%	6,5%	2,4%	0,0%	0,0%	26,1%
KOULIKORO	Effectif	22	19	4	1	0	0	46
	% compris dans Région	47,8%	41,3%	8,7%	2,2%	0,0%	0,0%	100,0%
	% du total	7,6%	6,5%	1,4%	0,3%	0,0%	0,0%	15,8%
SIKASSO	Effectif	26	12	1	1	0	0	40
	% compris dans Région	65,0%	30,0%	2,5%	2,5%	0,0%	0,0%	100,0%
	% du total	8,9%	4,1%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	13,7%
SEGOU	Effectif	26	30	2	1	0	1	60
	% compris dans Région	43,3%	50,0%	3,3%	1,7%	0,0%	1,7%	100,0%
	% du total	8,9%	10,3%	0,7%	0,3%	0,0%	0,3%	20,6%
MOPTI	Effectif	18	20	14	4	13	0	69
	% compris dans Région	26,1%	29,0%	20,3%	5,8%	18,8%	0,0%	100,0%
	% du total	6,2%	6,9%	4,8%	1,4%	4,5%	0,0%	23,7%
Total	Effectif	113	110	40	14	13	1	291
	% compris dans Région	38,8%	37,8%	13,7%	4,8%	4,5%	0,3%	100,0%
	% du total	38,8%	37,8%	13,7%	4,8%	4,5%	0,3%	100,0%

4.1.5 Activités agricoles principales pratiquées par les EAF

La distinction entre une activité principale et secondaire se base sur l'importance qu'accordent les chefs d'exploitation à l'activité. Il ne s'agit donc pas d'une distinction basée sur des revenus générés, mais sur l'importance de l'activité au jugement des enquêtés.

L'on notera que la majorité des exploitations pratique plusieurs activités et ne se focalise pas uniquement sur l'une d'entre-elles. Le tableau ci-dessus synthétise la situation des activités principales pratiquées.

Tableau 3: Situation activités agricoles principales pratiquées par les EAF

Région		Activité agricole principale				Total
		Agriculture	Elevage	Pêche	Foresterie	
KAYES	Effectif	111	38	11	0	160
	% compris dans Région	69,4%	23,8%	6,9%	0,0%	100,0%
	% du total	14,8%	5,1%	1,5%	0,0%	21,3%
KOULIKORO	Effectif	90	28	11	1	130
	% compris dans Région	69,2%	21,5%	8,5%	0,8%	100,0%
	% du total	12,0%	3,7%	1,5%	0,1%	17,3%
SIKASSO	Effectif	131	18	5	1	155
	% compris dans Région	84,5%	11,6%	3,2%	0,6%	100,0%
	% du total	17,4%	2,4%	0,7%	0,1%	20,6%
SEGOU	Effectif	117	20	15	1	153
	% compris dans Région	76,5%	13,1%	9,8%	0,7%	100,0%
	% du total	15,6%	2,7%	2,0%	0,1%	20,4%
MOPTI	Effectif	106	28	19	0	153
	% compris dans Région	69,3%	18,3%	12,4%	0,0%	100,0%
	% du total	14,1%	3,7%	2,5%	0,0%	20,4%
Total	Effectif	555	132	61	3	751
	% compris dans Région	73,9%	17,6%	8,1%	0,4%	100,0%
	% du total	73,9%	17,6%	8,1%	0,4%	100,0%

L'agriculture, en tant qu'activité principale domine très largement les activités des exploitations familiales (**soit 74%**) contre **73% en 2019**.

Dans cette dynamique, la région de Sikasso enregistre **17,4% des EAF**, suivie de Ségou avec **15,6%**, **Kayes avec 14,8%**, Mopti avec **14,1%** et Koulikoro avec **12%**. L'on peut conclure de ces chiffres que l'importance de l'activité découle de sa fonction première qui est de nourrir les membres de l'exploitation et avant de générer des revenus.

L'élevage comme activité principale est également pratiqué par **17,6%** des EAF contre **7% en 2019**. C'est Kayes qui enregistre le taux le plus élevé avec **5,1% des EAF**, suivie de Koulikoro et de Mopti avec **3,7%**, **de Ségou avec 2,7%** et de Sikasso avec **seulement 2,4%**.

Quant à la pêche comme activité principale, elle est pratiquée par **8,1%** des EAF enquêtées contre **4%** en 2019. La région de Mopti est en tête avec **2,5%** suivie de Ségou **2%** et Sikasso vient en dernière position avec **0,7%**. L'on se réjouit que Mopti ait repris sa première position comme zone de production

de pêche par excellence malgré l'insécurité dans cette région. En ce qui concerne la foresterie, elle n'est considérée comme activité principale que par 0,4% des EAF

4.1.6 Activités secondaires pratiquées

Sur un total de 751 EAF enquêtées, **633 soit 84,3%** ont répondu avoir mené une ou des activités secondaires. Ce taux est le plus élevé à Mopti avec **19%**, suivi de Kayes et de Sikasso avec respectivement **18% et 17%** et le taux le plus faible a été enregistré à Koulikoro **14%**.

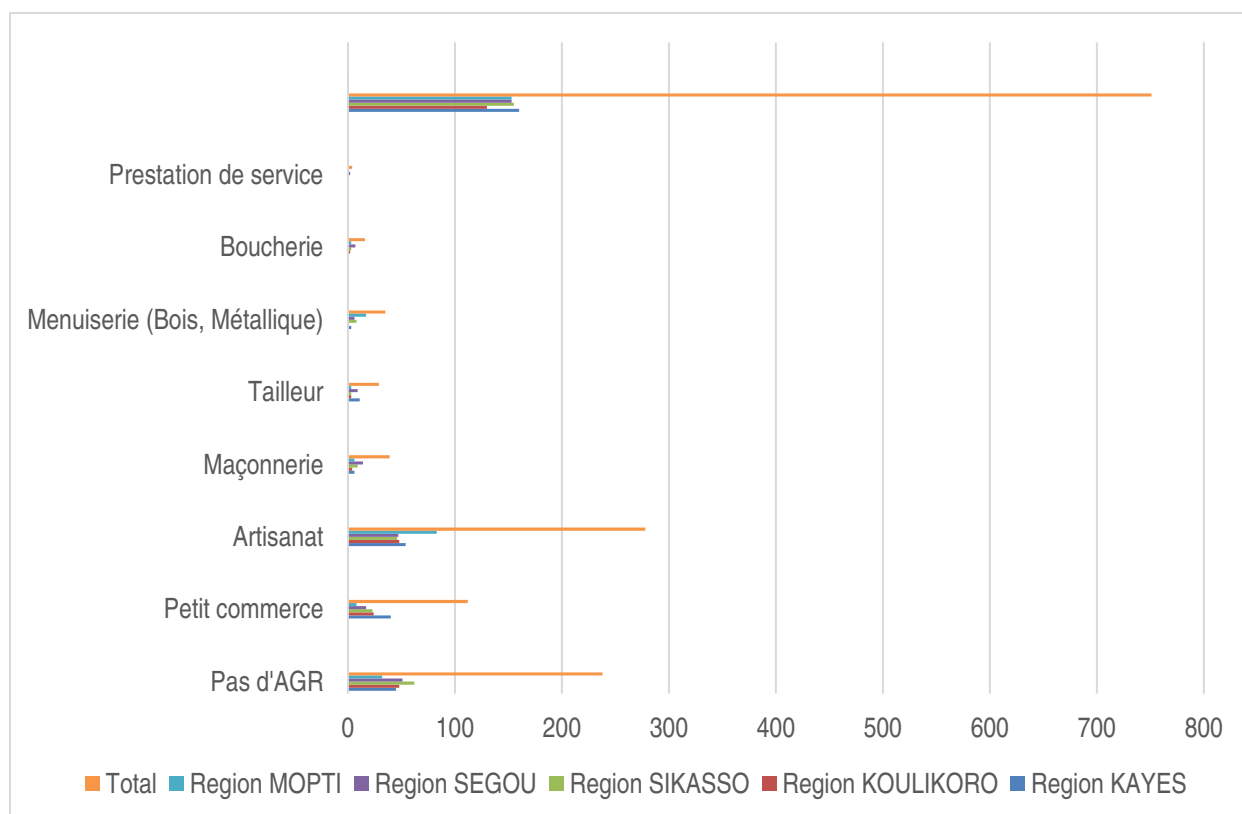
Parmi ces activités secondaires, l'élevage est la plus répandue avec **34,4%** des EAF, suivi de la production céréalière avec **28%** et les deux (agriculture et élevage) avec **19,3%**.

4.1.7 Activités génératrices de revenu

En plus des activités secondaires, les chefs d'exploitations pratiquent d'autres activités non agricoles génératrices de revenu pour faire face à d'autres charges familiales. Cependant **68,3%** des EAF ont rapporté avoir mené des activités génératrices de revenu.

L'on note que la majorité des EAF pratique l'artisanat comme activité génératrice de revenu avec **54%**, suivie du petit commerce avec **22%** et la prestation de service en dernière position (**4 EAF soit 0,8%**).

Figure 4: Activités génératrices de revenu détaillées



4.1.8 Autres sources de revenu enregistrées au sein de l'exploitation

L'enquête s'est intéressée aux sources de revenu enregistrées au sein de l'exploitation qui ont une importance capitale dans le soutien des EAF. Sur les 5 régions confondues, **401 soit 53,5%** sur **751** EAF disent avoir bénéficié d'autres sources de revenus en dehors de l'exploitation.

Ce pourcentage démontre une fois de plus une faible autonomie financière des EAF. Le tableau suivant donne les détails des EAF bénéficiant d'une aide selon que ce soit des aides de migrants ou de la famille sachant que certains peuvent bénéficier des deux à la fois.

Tableau 4: Répartition de l'apport des migrants par région (détaillé)

Région	Apport des migrants				Total	
	Pas d'apport	Apport des migrants	Apport des migrants et aide à la famille	Aide à la famille		
KAYES	Effectif	45	76	10	29	160
	% compris dans Région	28,1%	47,5%	6,3%	18,1%	100,0%
	% du total	6,0%	10,1%	1,3%	3,9%	21,3%
KOULIKORO	Effectif	87	31	1	11	130
	% compris dans Région	66,9%	23,8%	0,8%	8,5%	100,0%
	% du total	11,6%	4,1%	0,1%	1,5%	17,3%
SIKASSO	Effectif	84	37	7	27	155
	% compris dans Région	54,2%	23,9%	4,5%	17,4%	100,0%
	% du total	11,2%	4,9%	0,9%	3,6%	20,6%
SEGOU	Effectif	75	48	1	29	153
	% compris dans Région	49,0%	31,4%	0,7%	19,0%	100,0%
	% du total	10,0%	6,4%	0,1%	3,9%	20,4%
MOPTI	Effectif	59	39	22	33	153
	% compris dans Région	38,6%	25,5%	14,4%	21,6%	100,0%
	% du total	7,9%	5,2%	2,9%	4,4%	20,4%
Total	Effectif	350	231	41	129	751
	% compris dans Région	46,6%	30,8%	5,5%	17,2%	100,0%
	% du total	46,6%	30,8%	5,5%	17,2%	100,0%

L'on constate du tableau ci-dessus que l'apport des migrants est le plus considérable avec **231 EAF** soit **31%** sur toutes les régions confondues, ce chiffre et pourcentage sont inférieurs à ceux de 2019 (239

EAF soit 36%), suivis de l'aide à la famille (**129 EAF soit 17%**) et l'apport des migrants et aide à la famille dont certaines EAF bénéficient souvent des deux, vient en dernière position avec (**41 EAF soit 6%**).

L'apport des migrants est plus considérable dans la région de Kayes (**76 EAF soit 47%**). Cela s'explique par le fait que Kayes est considérée historiquement comme la région à forte migration. Ségou suit avec **31,4%**.

4.2 PRODUCTION RIZICOLE ET STOCK PAYSAN AU NIVEAU DE LA PNPR POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019-2020

Dans le cadre de l'alimentation de ce rapport général de la CNOP devant servir d'outil de plaidoyer pour l'ensemble des fédérations, un focus est mis sur la production rizicole selon les données collectées par la PNPR-M sur les stocks de riz disponible au niveau des bassins de production. En effet, le Mali occupe la deuxième place du classement des plus grands producteurs de riz de l'Afrique de l'Ouest après le Nigeria, avec une production de 2 921 000 tonnes pour la campagne 2017-2018 (Ministère de l'Agriculture). Malgré cet état de fait, l'Etat malien continue de recourir à des politiques d'importation massive de riz étranger, sous raison d'anticiper sur les risques de faiblesses de stocks dans les grandes villes du pays. Les préférences alimentaires sont en train de changer et les céréales sèches sont moins prisées par les populations jeunes et urbaines. Le riz est devenu un produit de base des rations alimentaires.

En effet, le stockage de riz au niveau des producteurs est de loin le plus important, mais leurs volumes exacts et leurs fluctuations sont mal connus. La PNPR-M a mis en place un dispositif de suivi des données sur le stock paysan. Ce dispositif doit permettre de produire des données statistiques sur le stock paysan et son évolution au cours de l'année et ainsi contribuer à la construction des statistiques nationales.

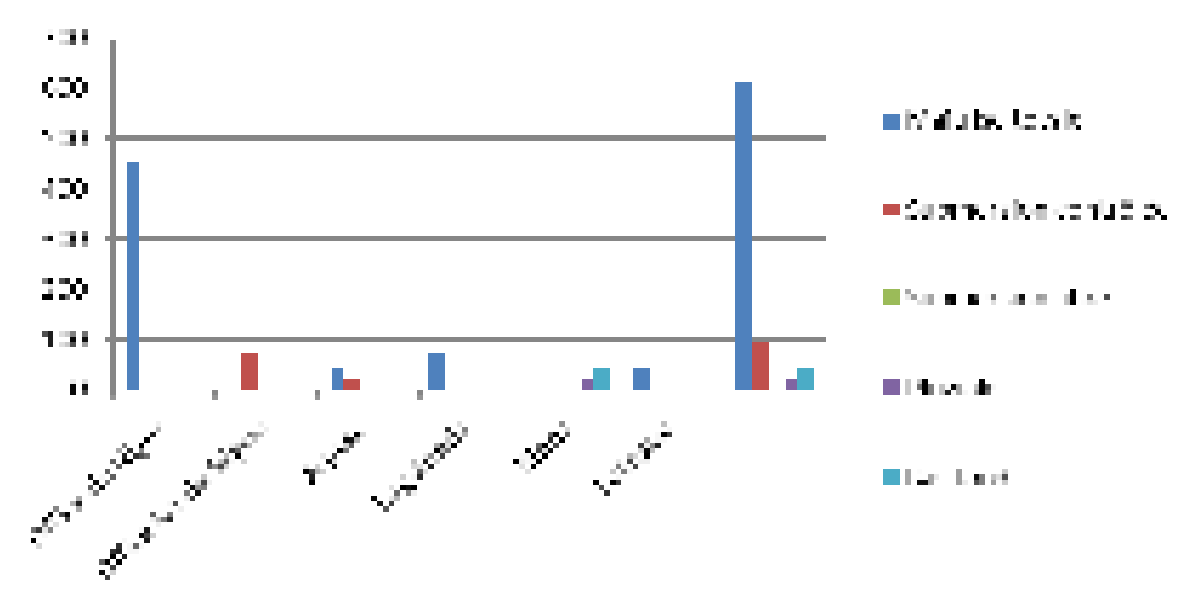
De prime abord, ces données propres doivent servir aux membres de la PNPR-M comme bases pour la planification et le suivi des campagnes. Ensuite, ces données doivent servir pour estimer l'importance des stocks paysans de riz par rapport aux stocks des autres provenances. En d'autres termes, il s'agit de mieux appréhender le rôle desdits stocks paysans dans la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations familiales agricoles.

Ces données pourront également servir de compléments d'informations aux statistiques déjà existantes à travers une synergie et un partenariat avec les structures techniques de l'Etat en charge du contrôle exclusif des stocks, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et autres. Outre ce volet « statistiques », cette base de données doit également faciliter les liens entre acheteurs et vendeurs.

Dans le cadre de la sauvegarde des intérêts des riziculteurs et rizicultrices de façon à ce qu'ils bénéficient de leurs productions via des revenus décents, les statistiques sur les stocks serviront à engager un dialogue avec l'Etat au sujet des importations, mais également de l'accès aux marchés institutionnels. Ce dialogue a pour but de trouver une solution idoine au volume des importations de riz en faisant une bonne évaluation de la production nationale et une bonne évaluation des besoins nationaux en vue de protéger la production nationale à travers la régulation des importations de riz par l'Etat.

4.2.1 Statistiques sur les systèmes de production

Figure 5: Nombre d'exploitations enquêtées par bassins et par système de production



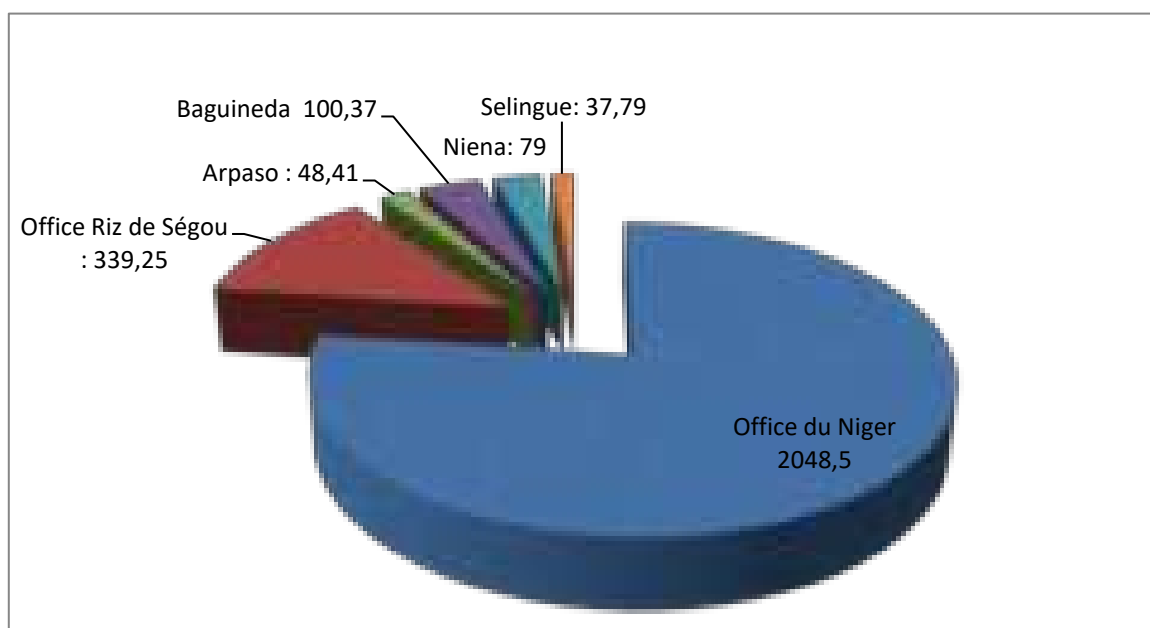
Le graphique ci-dessus donne la situation du nombre d'exploitations enquêtées par bassin et par système de production. Ainsi, le total des exploitations dans les 4 systèmes touchés est de 772², soit 611 au niveau de la maîtrise totale, 99 pour la submersion contrôlée, 38 pour le bas-fond et 24 pour le pluvial. Concernant le détail de ces chiffres par bassin et par système, l'Office du Niger domine la **maîtrise totale** avec 457 exploitations soit un taux de 61,84% suivi de Baguinéda avec 10,42% pour 77 exploitations, et Sélingué avec 5,41% pour 40 exploitations. L'ARPASO ferme la marche avec 5,01% pour 37 exploitations.

Quant à la **submersion contrôlée**, l'Office Riz Ségou se hisse au-devant du classement avec 77 exploitations soit 10,42%, suivi de l'ARPASO avec 2,98% pour 22 exploitations. Au niveau des **bas-fonds** et du **pluvial**, les exploitations touchées sont essentiellement dans le bassin de Nièna avec un nombre respectif de 38 et 24 exploitations soit un taux de 5,14% et 3,25%.

² Ce chiffre est plus élevé que le nombre total d'exploitations enquêtées (739) car quelques exploitations cultivent du riz sous plusieurs systèmes de production.

4.2.2 Superficie totale enquêtée par bassin et par système de production

Figure 6: Superficie totale (ha) enquêtée par bassin de production



Le graphique nous révèle que sur 739 exploitations enquêtées dans les 3 régions (Koulikoro, Sikasso et Ségou) et 6 bassins de production, la superficie totale enregistrée s'élève à **2 653,32 ha**. Sur ce total, l'Office du Niger occupe **2048,5ha** suivi de l'Office riz Ségou avec **339,25 ha**, de Baguineda avec **100,37 ha**, de Nièna avec **79 ha**, de l'ARPASO avec **48,41 ha** et le bassin de Sélingué qui ferme la marche avec **37,79 ha**.

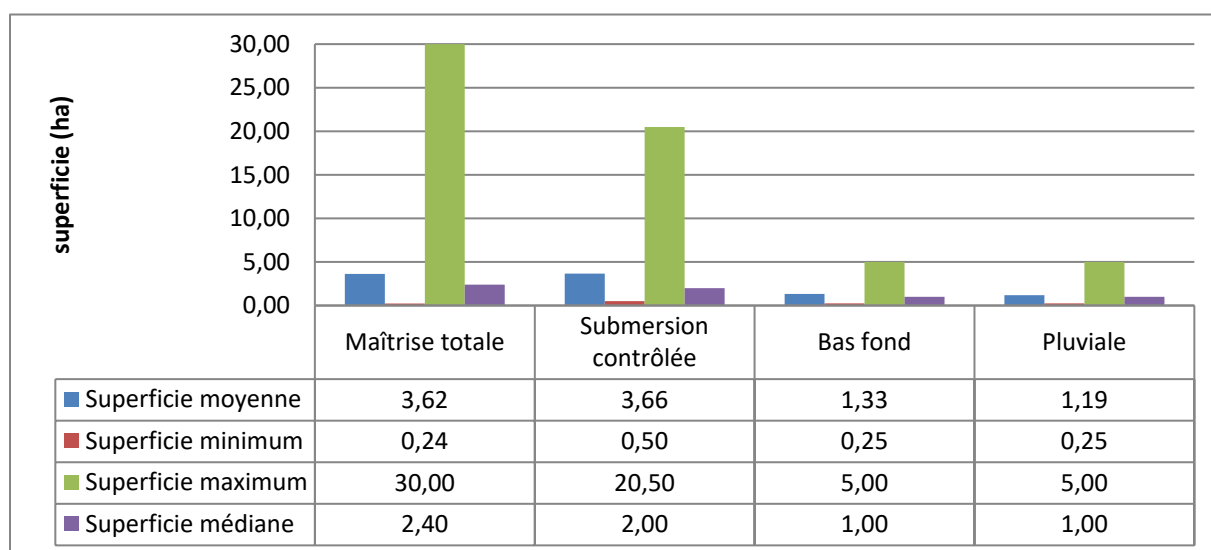
La **superficie maximum** par exploitation par bassin est de 30 ha à l'Office du Niger suivi de l'Office riz Ségou avec 20,5 ha, de Nièna avec 7,75ha, de Baguineda avec 5,1 ha, l'ARPASO est au bas de l'échelle avec 4 ha. Quant à la **superficie moyenne**, la plus élevée est de 4,48 ha à l'Office du Niger et le plus bas est de 0,94 à Sélingué. Au niveau de la **superficie minimum**, l'Office riz Ségou vient en tête avec 0,75 ha suivi de Nièna, l'ARPASO et Sélingué avec 0,25 ha chacun. Concernant la **superficie médiane** par exploitation, elle est de 3ha à l'Office riz Ségou contre 2,4 ha à l'Office du Niger, 1,5 ha à Nièna, 1 ha à Baguineda, 0,88ha à l'ARPASO, Sélingué ferme la marche avec 0,75ha.

Globalement, les superficies des exploitations enquêtées tous bassins de production confondus est de 30 ha pour la superficie maximale, 0,24ha pour celle minimum, la moyenne est de 3,59ha contre une médiane de 2,4ha.

Il est à rappeler que la superficie de 30 ha est la somme du patrimoine foncier des grandes exploitations de l'Office du Niger et de l'Office riz Ségou.

En résumé, les résultats de ce graphique nous montrent que les superficies attribuées aux exploitations sont en grande majorité inférieure à 5ha et ne sont donc pas viables au regard de l'évolution de la population des exploitations, d'où le besoin d'intensifier les aménagements.

Figure 7: Superficie moyenne, minimum, maximum et médiane par système production



Le graphique ci-dessus présente les superficies des exploitations enquêtées par système de production suivant la moyenne, le maximum, le minimum et la médiane.

Ainsi, la superficie moyenne la plus élevée est au niveau de la submersion contrôlée avec 3,66 h, et la superficie moyenne la plus basse au niveau du pluvial avec 1,19 ha. Le maximum le plus haut est observé au niveau de la maîtrise totale avec 30 ha suivi de la submersion contrôlée avec 20,50 ha. Le minimum le plus bas est situé dans la submersion contrôlée avec 0,50 ha suivi du bas-fond et de la pluviale avec 0,25 ha. Quant à la superficie médiane, elle est la plus élevée pour la maîtrise totale avec 2,40 ha suivie de la submersion contrôlée avec 2ha. Le bas-fond et la pluviale ferment la marche avec 1 ha chacun.

4.2.3 Situation des stocks disponibles au niveau des OP en mars 2020

Tableau 5: Situation des stocks disponibles au niveau des OP

N°	Nom de l'organisation	Quantité riz grain (Tonne)	Quantité riz paddy (Tonne)	Variété	Lieu	Responsables		Observation
						Prénoms et Noms	Contacts	
1	FASO JIGI PACEEM	1177	3	Gambiaka et BG	Ségou	Moussa DIARRA	66 56 43 12	Disponible
2	FARANFASISO	81	330	Gambiaka	Niono	Moussa KANE	75 45 30 84	Disponible
3	FECOPON/SEXAGON	18,3	3,5	Gambiaka	Niono	Massako KONTA	75 38 27 50	Disponible
4	ARPASO / SAN	70	0	Gambiaka	San	Moctar B TRAORE	79 02 83 13	Disponible
5	YAMASSA SENESSO	100	0	Gambiaka	Sélingué	Ogobara KODJO	66 89 58 86 / 77 57 53 37	Disponible
6	BADENYA	13	27	Gambiaka	Dioro	Tenin TRAORE	65 59 16 41	Disponible
7	JEKABAARA	100	0	Gambiaka, Adny11 et BG	Dioro	Mata SANGHO	72 15 23 26	Disponible
8	SIDA BASSIBE	1500	0	Gambiaka	Macina/Kolongo	Malamine DICKO	66 66 55 65	Disponible
9	DAKAN	30	0	Gambiaka	Niono	Assitan BAH	70 44 19 43	Disponible
10	SOCOUMA	0	56	Gambiaka	Diabaly	Kalifa DEMBELE	75 38 29 17	Disponible
11	CVECA	100	0	Gambiaka	Kolongo	Moussa DAOU	75 41 24 57	Disponible
12	COFRN	20	0	Wassa, BW	Nièna	Rokia DIALLO	74 61 00 20	Des stocks existent au niveau des coopératives membres des villages
13	Konodimini	0	21	Gambiaka, Kao, DM16, Wassa	Zone Tamani	Madou Y DIARRA	79 07 29 73	Disponible
14	Boundo	0	10,5					
15	COOPERATIVE	0	8	Shwetassoke, Kogoni	Fani / Bla	Bakary TRAORE	76 22 44 60	Disponible
	TOTAL STOCK	3 209	459					

4.3 PRODUCTION DE SEMENCE

La CNOP et ses alliées ont entamé un processus avec les chercheurs et les services techniques dans une démarche inclusive et participative avec les paysans et paysannes pour la défense du modèle d'agriculture paysanne familiale basée sur la valorisation des semences paysannes, les innovations paysannes, les races locales, les bio pesticides et l'agro écologie paysanne. A ce titre, ils revendiquent la reconnaissance et la promotion des systèmes semenciers paysans.

Pour être en mesure de mieux les décrire et mieux comprendre les fonctionnements pour mieux les défendre, l'enquête s'est focalisée sur les EAF qui possèdent des superficies destinées uniquement à la production de semence, et elle a permis de faire ressortir les EAF enquêtées qui ont affirmé produire des semences.

Tableau 6: Répartition des EAF produisant ou non les semences

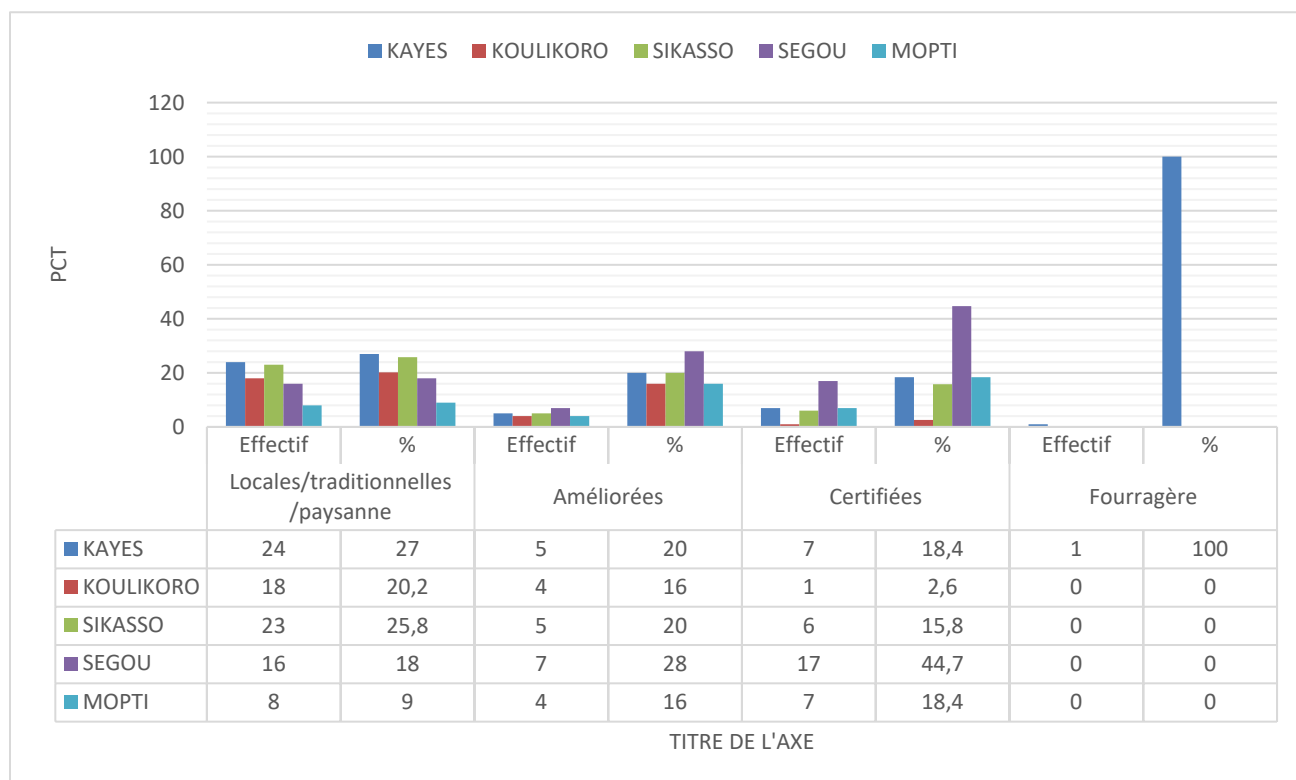
RÉGION		Production de semence		Total
		Oui	Non	
KAYES	Effectif	10	150	160
	% du total	1,3	20,0	21,3
KOULIKORO	Effectif	17	113	130
	% du total	2,3	15,0	17,3
SIKASSO	Effectif	33	122	155
	% du total	4,4	16,2	20,6
SEGOU	Effectif	22	131	153
	% du total	2,9	17,4	20,4
MOPTI	Effectif	16	137	153
	% du total	2,1	18,2	20,4
Total	Effectif	98	653	751
	% du total	13,0	87,0	100,0

Il ressort de cette répartition que **13%** des chefs EAF disposent de superficies dédiées à la production de semences. Ce pourcentage est le plus élevé à Sikasso avec **4,4%**, suivie de Ségou avec **3%** et Kayes avec **1,3%**.

4.3.1 Types de semences produites

Trois (3) types de semences sont produits par les EAF. Il s'agit des semences locales/paysannes, améliorées et certifiées. Le graphique ci-dessous donne la situation des types de semences produits.

Figure 8: répartition des types de semences produites par Région



Selon le graphique, la production des semences locales/paysannes est dominée par les EAF de Kayes et Sikasso avec respectivement **27% et 25,8%**, suivie de Koulikoro avec **20,2%** et Mopti avec **9%**.

Quant aux semences améliorées, elles sont dominées par les EAF de Ségou avec **28%**, suivies de Kayes et de Sikasso avec **20%** et Koulikoro et Mopti avec **16%**.

Pour les semences certifiées, elles sont dominées aussi par les EAF de Ségou avec **44,7%**, suivies de Kayes et Mopti avec **18,4%** et Koulikoro avec **2,6%**.

NB : La semence fourragère est produite par une EAF à Kayes.

4.3.2 Production de semences selon les spéculations.

Un accent a été mis sur les semences produites selon les spéculations. Ces spéculations sont entre autres : le mil, le maïs, le sorgho, le riz et le sésame.

Tableau 7: Production selon les types culture par région

RÉGION	Type de culture					Total	
	Mil	Maïs	Sorgho	Riz	Sésame		
KAYES	Effectif	14	9	2	12	0	37
	% compris dans RÉGION	37,8%	24,3%	5,4%	32,4%	0,0%	100,0%
	% du total	9,1%	5,8%	1,3%	7,8%	0,0%	24,0%
KOULIKORO	Effectif	9	6	8	0	0	23
	% compris dans RÉGION	39,1%	26,1%	34,8%	0,0%	0,0%	100,0%
	% du total	5,8%	3,9%	5,2%	0,0%	0,0%	14,9%
SIKASSO	Effectif	12	11	3	5	3	34
	% compris dans RÉGION	35,3%	32,4%	8,8%	14,7%	8,8%	100,0%
	% du total	7,8%	7,1%	1,9%	3,2%	1,9%	22,1%
SEGOU	Effectif	12	9	10	5	4	40
	% compris dans RÉGION	30,0%	22,5%	25,0%	12,5%	10,0%	100,0%
	% du total	7,8%	5,8%	6,5%	3,2%	2,6%	26,0%
MOPTI	Effectif	5	3	4	6	2	20
	% compris dans RÉGION	25,0%	15,0%	20,0%	30,0%	10,0%	100,0%
	% du total	3,2%	1,9%	2,6%	3,9%	1,3%	13,0%
Total	Effectif	52	38	27	28	9	154
	% compris dans RÉGION	33,8%	24,7%	17,5%	18,2%	5,8%	100,0%
	% du total	33,8%	24,7%	17,5%	18,2%	5,8%	100,0%

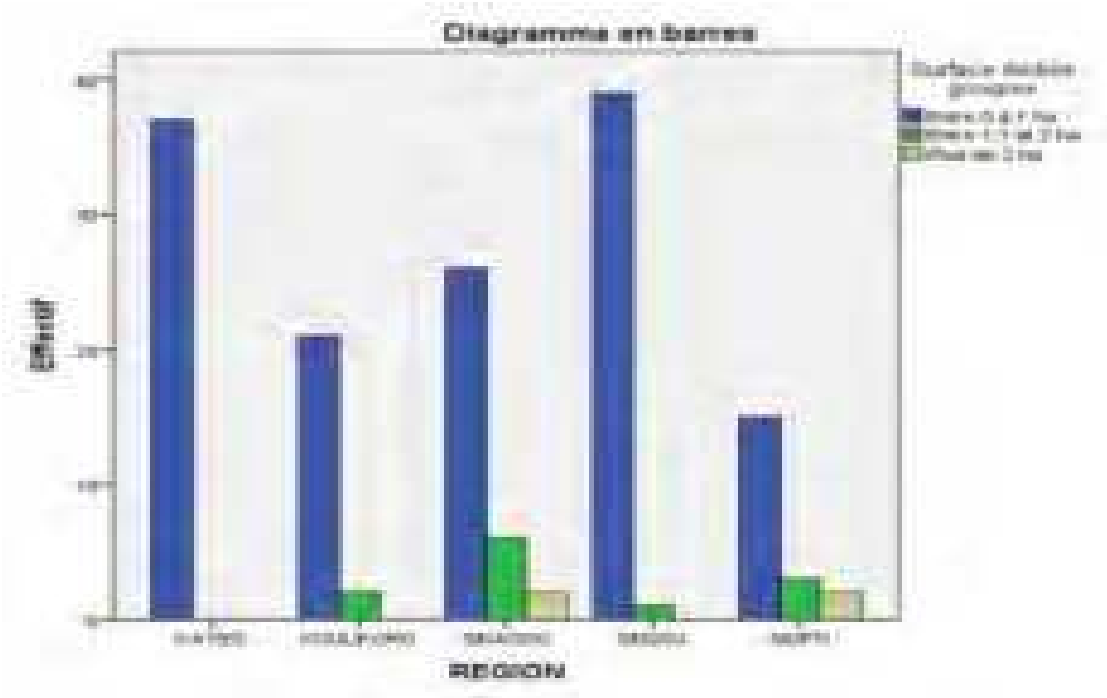
Selon le tableau ci-dessus, le mil constitue la spéculation dominante pour la production de semences avec **33,8%** des EAF productrices de semences, suivie du Maïs avec **24,7%**, du riz avec **18,2%**, du Sorgho avec **17,5%** et du Sésame avec **5,8%**.,

4.3.3 Surface dédiée à la production de semences

La superficie dédiée uniquement à la production de semences est regroupée par tranche d'entre **0,1 ha à 1 ha**, **entre 1,1 ha à 2 ha** et **de plus de 2 ha**. L'on retient que les chefs d'exploitation disposant de superficies comprises entre **0,1 ha à 1 ha** sont les plus nombreux soit **89,6%** toutes régions confondues ;

suivis de ceux disposant entre 1,1 ha à 2 ha soit 7,8% et ceux disposant de plus 2, 6%. (Voir le graphique ci-dessus).

Figure 9: Chefs EAF possédant une superficie dédiée à la production de semences



4.3.4 Quantités de semences produites

Tableau 8: Quantités de semences produites par région

RÉGION		Quantité de semences produites						Total
		De 0,1 à 100 KG	De 101 à 200 KG	De 201 à 500 KG	De 501 à 1000 KG	De 1001 à 3000 KG	Plus de 3000 KG	
KAYES	Effectif	4	7	1	13	11	1	37
	% compris dans RÉGION	10,8%	18,9%	2,7%	35,1%	29,7%	2,7%	100,0%
	% du total	2,6%	4,5%	0,6%	8,4%	7,1%	0,6%	24,0%
KOULIKORO	Effectif	4	8	5	1	2	3	23
	% compris dans RÉGION	17,4%	34,8%	21,7%	4,3%	8,7%	13,0%	100,0%
	% du total	2,6%	5,2%	3,2%	0,6%	1,3%	1,9%	14,9%
SIKASSO	Effectif	3	9	10	6	4	2	34
	% compris dans RÉGION	8,8%	26,5%	29,4%	17,6%	11,8%	5,9%	100,0%
	% du total	1,9%	5,8%	6,5%	3,9%	2,6%	1,3%	22,1%
SEGOU	Effectif	4	7	12	9	7	1	40
	% compris dans RÉGION	10,0%	17,5%	30,0%	22,5%	17,5%	2,5%	100,0%
	% du total	2,6%	4,5%	7,8%	5,8%	4,5%	0,6%	26,0%
MOPTI	Effectif	3	1	1	8	4	3	20
	% compris dans RÉGION	15,0%	5,0%	5,0%	40,0%	20,0%	15,0%	100,0%
	% du total	1,9%	0,6%	0,6%	5,2%	2,6%	1,9%	13,0%
Total	Effectif	18	32	29	37	28	10	154
	% compris dans RÉGION	11,7%	20,8%	18,8%	24,0%	18,2%	6,5%	100,0%
	% du total	11,7%	20,8%	18,8%	24,0%	18,2%	6,5%	100,0%

Les quantités de semences produites sont groupées par tranche de : entre de 0,1 à 100kg, de 101 à 200 kg ; de 201 kg à 500 kg, de 501 kg à 1000 kg, de 1001 kg à 3000 kg et de plus de 3000 kg.

Les chefs EAF ayant produit entre **501 kg à 1000 kg** sont les plus nombreux avec **24%** ; **20,8%** pour ceux ayant produit entre **101 kg à 200 kg**.

4.3.5 Quantités de semences vendues

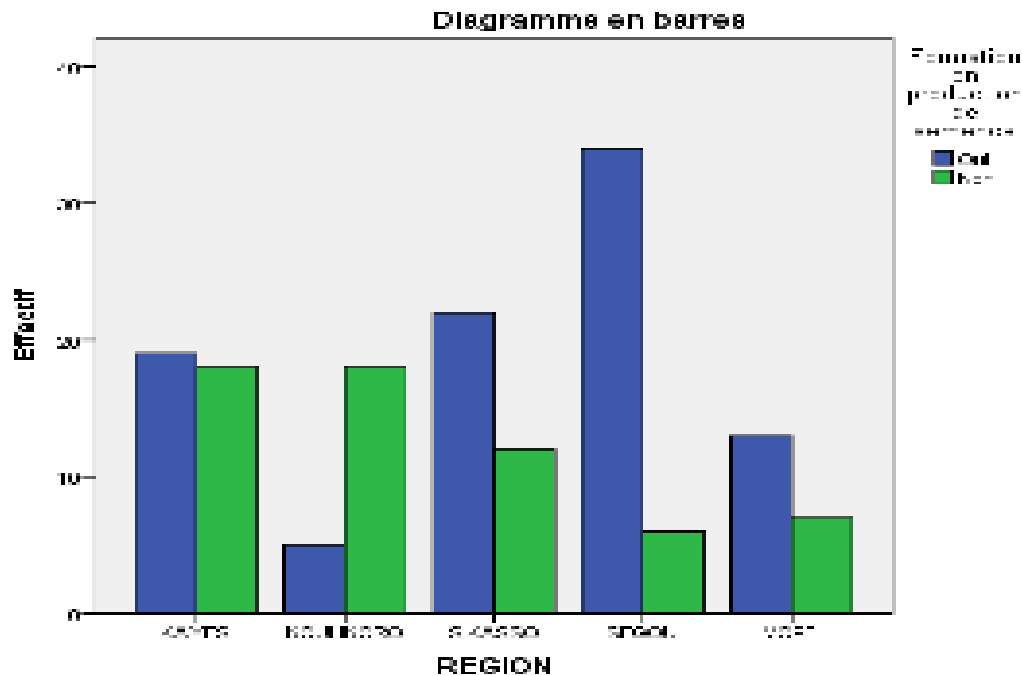
Tableau 9: Quantités de semences vendues par région

RÉGION		Quantité groupée de Semences vendues					Total
		Entre 0,1 à 300 KG	Entre 301 et 700 KG	Entre 701 et 1300 KG	Entre 1301 et 2000 KG	Plus, de 2000 KG	
KAYES	Effectif	1	2	0	1	33	37
	% compris dans RÉGION	2,7%	5,4%	0,0%	2,7%	89,2%	100,0%
	% du total	0,6%	1,3%	0,0%	0,6%	21,4%	24,0%
KOULIKORO	Effectif	1	0	0	0	22	23
	% compris dans RÉGION	4,3%	0,0%	0,0%	0,0%	95,7%	100,0%
	% du total	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%	14,3%	14,9%
SIKASSO	Effectif	5	1	1	3	24	34
	% compris dans RÉGION	14,7%	2,9%	2,9%	8,8%	70,6%	100,0%
	% du total	3,2%	0,6%	0,6%	1,9%	15,6%	22,1%
SEGOU	Effectif	3	2	3	4	28	40
	% compris dans RÉGION	7,5%	5,0%	7,5%	10,0%	70,0%	100,0%
	% du total	1,9%	1,3%	1,9%	2,6%	18,2%	26,0%
MOPTI	Effectif	2	6	2	0	10	20
	% compris dans RÉGION	10,0%	30,0%	10,0%	0,0%	50,0%	100,0%
	% du total	1,3%	3,9%	1,3%	0,0%	6,5%	13,0%
Total	Effectif	12	11	6	8	117	154
	% compris dans RÉGION	7,8%	7,1%	3,9%	5,2%	76,0%	100,0%
	% du total	7,8%	7,1%	3,9%	5,2%	76,0%	100,0%

Selon le tableau ci-dessus, l'on constate que **76%** des EAF productrices de semences ont commercialisé plus de **2000 kg**, suivis de **7,8%** de celles ayant vendu entre **0,1 à 300 kg** et **3,9%** entre **700 et 1300 kg**.

4.3.6 Formation sur la production de semences

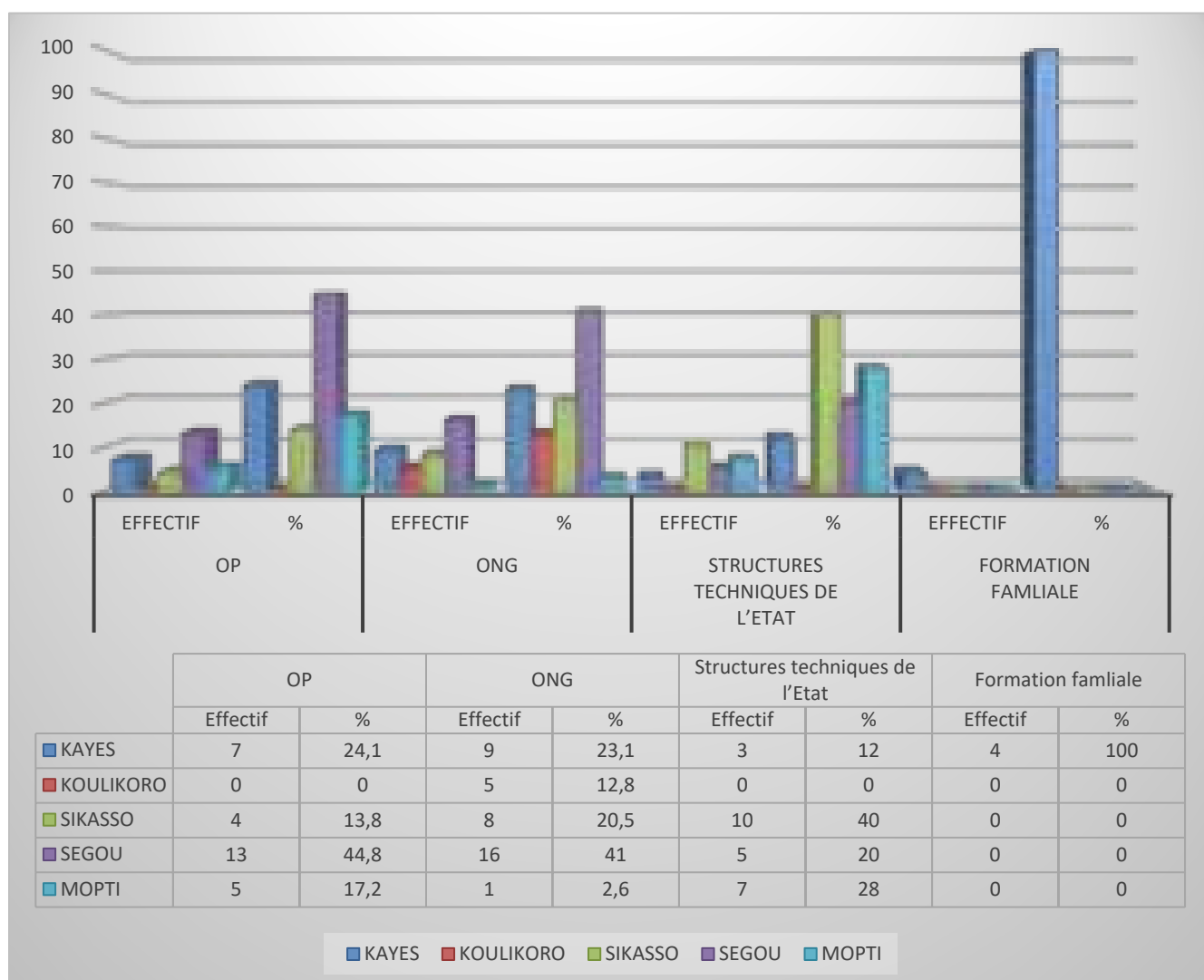
Figure 10: Formation sur la production de semences



Selon le graphique, **60,4%** des EAF productrices de semences ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la production de semences.

Concernant les organisateurs de la formation, l'on remarque que **39 EAF** ont affirmé avoir bénéficié de formations organisées par des ONG, suivies des OP (**29 EAF**) et des structures techniques de l'Etat (**25 EAF**) et les formations organisées par la familiale viennent en dernière position avec seulement (4 EAF).

Figure 11 : Organismes de formation des producteurs de semences



4.4 ELEVAGE/PASTORALISME

Le Mali possède le plus grand cheptel de la zone UEMOA et occupe la deuxième place après le Nigéria dans l'espace CEDEAO. « Il compte environ **12 111 128 bovins, 19 183 500 ovins, 26 486 240 caprins et 1 241 093 camelins** ainsi que **47 millions de volailles au 31 décembre 2019**, le Mali est l'un des plus grands pays d'élevage de la sous-région ». (Source : Dr KANE Rokia MAGUIRAGA, Ex ministre de l'Élevage et de la Pêche).

Il contribue à hauteur de **80%** des revenus des pasteurs et **18%** pour les agropasteurs et est la principale source de revenus pour plus de 30% de la population malienne.

Selon la Direction Nationale des Productions et Industries Animales, le sous-secteur de l'élevage contribue à hauteur de **19%** du PIB (Produit Intérieur Brut). Ce qui fait qu'il est le troisième contributeur aux recettes d'exportation du Mali après l'or et le coton.

4.4.1 Pratique de la transhumance

La transhumance des animaux est considérée comme des mouvements saisonniers à caractère cyclique s'exerçant à l'intérieur de parcours selon les périodes suivantes : saison des pluies, fin des récoltes céréalières, saison sèche-froide, saison sèche-chaude et périodes de soudure. Les mouvements varient d'une année à l'autre en fonction de la disponibilité des ressources pastorales (eau, pâturages et terres salées, ...). Compte tenu de cette variabilité, il est indispensable pour la CNOP de mieux cerner les tenants et les aboutissants pour une meilleure appropriation et proposition politique.

Les données obtenues sont résumées dans le tableau comme suit :

Tableau 10: EAF pratiquant la transhumance par région

Région		Pratique de la transhumance		Total
		Oui	Non	
KAYES	Effectif	8	152	160
	% compris dans Région	5,0%	95,0%	100,0%
	% du total	1,1%	20,2%	21,3%
KOULIKORO	Effectif	30	100	130
	% compris dans Région	23,1%	76,9%	100,0%
	% du total	4,0%	13,3%	17,3%
SIKASSO	Effectif	27	128	155
	% compris dans Région	17,4%	82,6%	100,0%
	% du total	3,6%	17,0%	20,6%
SEGOU	Effectif	31	122	153
	% compris dans Région	20,3%	79,7%	100,0%
	% du total	4,1%	16,2%	20,4%
MOPTI	Effectif	42	111	153
	% compris dans Région	27,5%	72,5%	100,0%
	% du total	5,6%	14,8%	20,4%
Total	Effectif	138	613	751
	% compris dans Région	18,4%	81,6%	100,0%
	% du total	18,4%	81,6%	100,0%

Les résultats affirment que **18,4%** sur 751 EAF pratiquent la transhumance bovine, ovine et caprine. De ce pourcentage, l'on constate que Mopti dispose du plus grand nombre d'exploitation pratiquant la transhumance (**42 EAF soit 5,6%**). Ce qui confirme que la région reste la région de transhumance par excellence malgré l'insécurité grandissante dans cette région. Mopti est suivie des régions de Ségou et de Koulikoro avec respectivement (**31 EAF soit 4,1%** et **30 EAF soit 4%**), et Kayes (**8 EAF soit 1,1%**).

L'insécurité dans cette zone entrave l'accès aux pâturages des pasteurs. Les mouvements d'animaux dans certaines parties du nord et du centre du pays sont fortement limités, ce qui engendre une

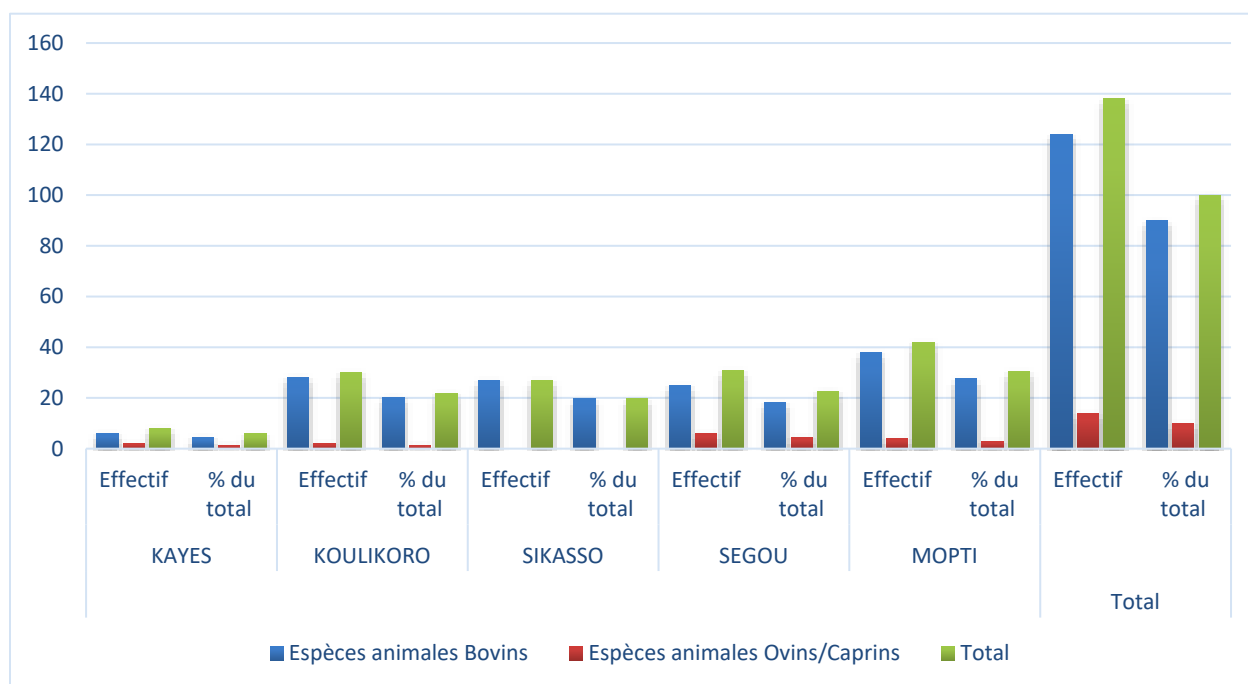
concentration inhabituelle du bétail dans des zones sécurisées (**400 000 têtes de bétail** ont été rapportées dans les cercles de Koro et de Bankass), entraînant des risques de déficits fourragers ou un départ précoce à la transhumance. De plus, les cas de vols de bétail ont significativement augmenté, avec notamment le vol de près de 238 000 têtes de cheptel signalé dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka³.

L'on remarque également que les transhumants sont confrontés à d'énormes difficultés durant les trajets qui sont d'ordre alimentaire, sanitaire, vol, enlèvement, ... Des cas, souvent de force majeure poussent certains transhumants à vendre quelques têtes pour y faire face durant le trajet.

A ces difficultés, s'ajoutent également :

- Le nonaccès à des gites d'étape ;
- L'insécurité au niveau de certains parcours ;
- Les occupations illicites ou l'inexistence de pistes de passage des animaux, ... ;
- La perturbation du cycle de transhumance suite à l'irrégularité des pluies.

Figure 12: Situation des chefs d'EAF faisant la transhumance selon les espèces animales



L'on remarque du graphique ci-dessus que **90%** des transhumants font la transhumance bovine et **10%** la transhumance ovine/caprine. Cette répartition des exploitations est faite par régions et par espèces animales. Selon les données collectées, la transhumance est pratiquée plus dans la région de Mopti avec **38 EAF** soit **27,5%** plus élevé qu'en **2019** avec **24%**. Par ailleurs, l'on note qu'elle a plus augmenté ces

³ (Source : FAO Mali, dans son rapport intitulé : Mali Réponse conjointe 2020 « Soutenir les activités agricoles et pastorales des ménages touchés par la crise dans les régions de Kayes et de Mopti ».

dernières années à cause de la situation sécuritaire, qui les oblige à se déplacer au risque de se faire enlever leurs bétails. Cette proportion est suivie par Koulikoro et Sikasso avec respectivement (**28 EAF** soit **20,3%** et **27 EAF** soit **19,6%**).

L'enquête s'est intéressée aux différents aspects qui rentrent dans le cadre de la transhumance notamment : qui fait la transhumance, les itinéraires, l'accès à des gîtes d'étapes, l'utilisation des pistes de transhumance, la perte des animaux, etc.

4.4.1.1 Les transhumants

Tableau 11: Nombre et pourcentage des personnes faisant la transhumance au sein de l'exploitation par région

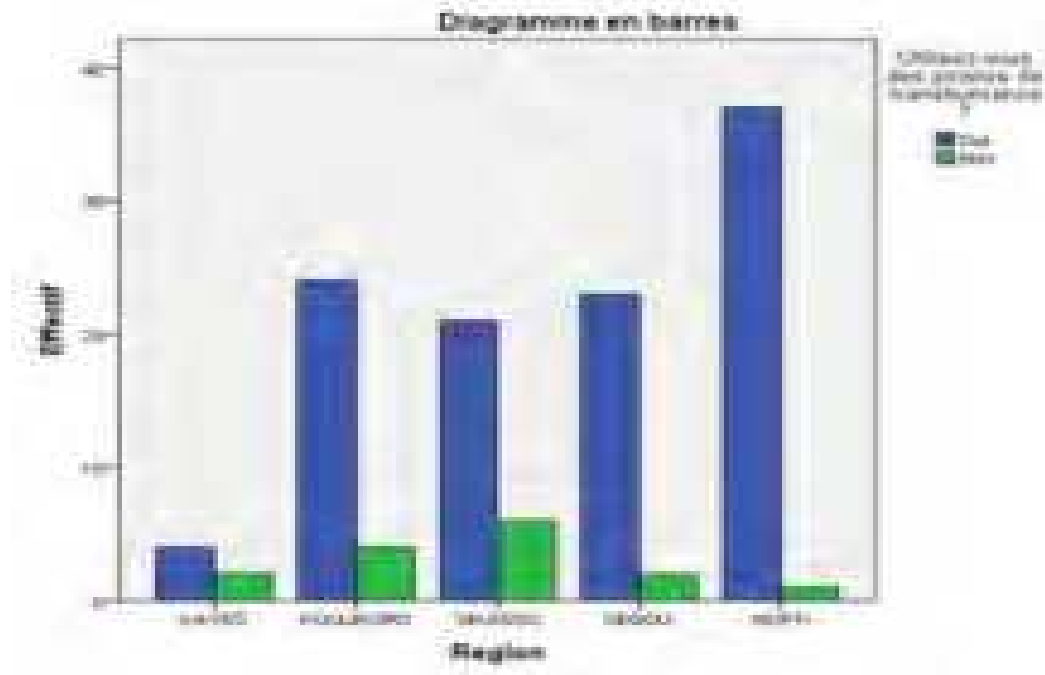
Région		Qui fait la transhumance			Total
		Moi-même	Quelqu'un de la famille	Un employé (berger)	
KAYES	Effectif	0	3	3	6
	% compris dans Région	0,0%	50,0%	50,0%	100,0%
	% du total	0,0%	2,4%	2,4%	4,8%
KOULIKORO	Effectif	2	23	3	28
	% compris dans Région	7,1%	82,1%	10,7%	100,0%
	% du total	1,6%	18,5%	2,4%	22,6%
SIKASSO	Effectif	0	21	6	27
	% compris dans Région	0,0%	77,8%	22,2%	100,0%
	% du total	0,0%	16,9%	4,8%	21,8%
SEGOU	Effectif	3	11	11	25
	% compris dans Région	12,0%	44,0%	44,0%	100,0%
	% du total	2,4%	8,9%	8,9%	20,2%
MOPTI	Effectif	2	25	11	38
	% compris dans Région	5,3%	65,8%	28,9%	100,0%
	% du total	1,6%	20,2%	8,9%	30,6%
Total	Effectif	7	83	34	124
	% compris dans Région	5,6%	66,9%	27,4%	100,0%
	% du total	5,6%	66,9%	27,4%	100,0%

L'enquête s'est intéressée aux personnes qui conduisent les troupeaux en transhumance au sein de l'exploitation. L'on retient que **67%** des EAF transhumants choisissent un membre de la famille (fils, frère, cousin, neveu, petit fils, etc.) pour conduire les troupeaux. **27,4%** ont recruté des employés et avec **34 EAF** soit **5,6%** soit **7 EAF** conduisent eux-mêmes leur troupeau.

4.4.1.2 Utilisation des pistes de transhumance

Sur un total de **124 EAF** pratiquant la transhumance, **109 EAF** soit **88%** ont rapporté utiliser des pistes de transhumance. C'est lorsque ces pistes sont bloquées et que la circulation des troupeaux est réduite que survient l'empiètement des exploitations agricoles, cause de conflit.

Figure 13: Nombre et pourcentage d'exploitation utilisant des pistes lors de la transhumance



C'est la région de Mopti qui possède le nombre élevé avec **37 EAF** soit **29,8%** utilisant des pistes de transhumance, suivie de Koulikoro et de Sikasso avec respectivement **24 EAF** soit **19,4%** et **23 EAF** soit **18,5%** et Kayes dispose du plus faible taux avec **4 EAF** soit **3,2%**.

4.4.1.3 Accès à des gites d'étapes

Tableau 12: Situation des chefs d'exploitation ayant accès à des gites d'étapes par région

Région		Accès à des gites d'étapes		Total
		Oui	Non	
KAYES	Effectif	6	0	6
	% du total	4,8	0,0	4,8
KOULIKORO	Effectif	28	0	28
	% du total	22,6	0,0	22,6
SIKASSO	Effectif	20	7	27
	% du total	16,1	5,6	21,8
SEGOU	Effectif	22	3	25
	% du total	17,7	2,4	20,2
MOPTI	Effectif	37	1	38
	% du total	29,8	0,8	30,6
Total	Effectif	113	11	124
	% du total	91,1	8,9	100,0

L'on constate du tableau ci-dessus que l'accès à des gites d'étape est important lors de la transhumance. Sur **124 EAF**, **113** soit **91%** ont répondu avoir accès à des gites d'étapes durant la transhumance. D'où la nécessité pour ces éleveurs de transhumer.

4.4.1.4 Raisons de transhumance

Pour **92,7%** des éleveurs transhumants, la principale raison est la recherche de pâturage, suivie de l'insécurité, rapporté par **4%** et en fin, la vente/commercialisation qui est très peu mise en avant par seulement **3.2%**. (*Voir tableau ci-dessous*)

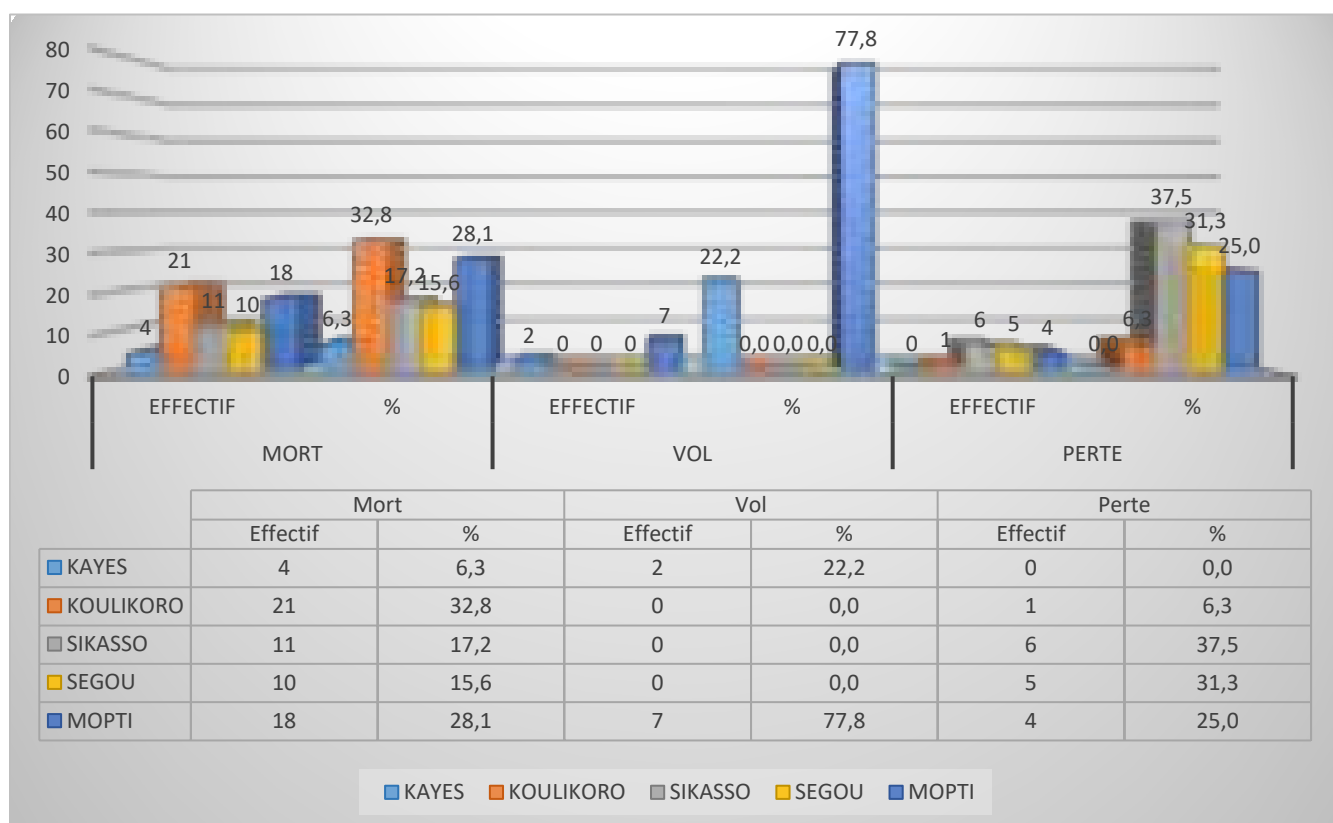
Tableau 13: Répartition des Raisons de transhumance par région

Région		Raisons de transhumance			Total
		Recherche de pâturage	Commercialisation	Insécurité	
KAYES	Effectif	6	0	0	6
	% du total	4,8%	0,0%	0,0%	4,8%
KOULIKORO	Effectif	28	0	0	28
	% du total	22,6%	0,0%	0,0%	22,6%
SIKASSO	Effectif	24	0	3	27
	% du total	19,4%	0,0%	2,4%	21,8%
SEGOU	Effectif	25	0	0	25
	% du total	20,2%	0,0%	0,0%	20,2%
MOPTI	Effectif	32	4	2	38
	% du total	25,8%	3,2%	1,6%	30,6%
Total	Effectif	115	4	5	124
	% du total	92,7%	3,2%	4,0%	100,0%

4.4.1.5 Pertes subies par région

Lors de la transhumance, il arrive que les exploitations enregistrent des pertes qui sont dues soit à la mort, au vol, et/ou disparition. Parmi ces pertes subies, l'on constate que sur 89 chefs EAF, 64 EAF ont déclaré avoir enregistré des morts, 16 EAF ont enregistré des disparitions et 9 EAF ont enregistré des vols lors de la transhumance des troupeaux. **(Cf. au graphique ci-dessous).**

Figure 14: Nombre de chef d'exploitation ayant subies des pertes lors de la transhumance



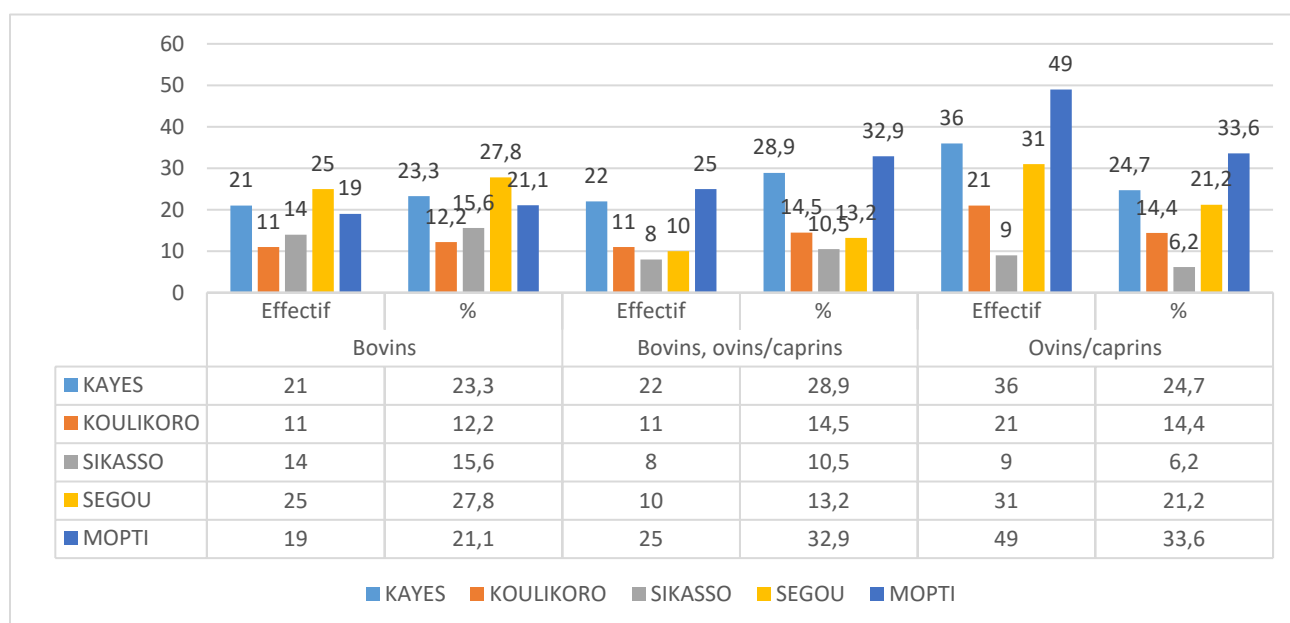
4.4.2 Embouche

L'embouche est une opération d'engraissement des animaux maigres grâce à une ration alimentaire équilibrée entre 3 et 6 mois maximum. C'est un système qui promeut l'élevage intensif et contribue à renforcer la qualité des animaux sur le marché. Elle se pratique par toutes les franges surtout les exploitations agricoles familiales et leur procure des revenus, d'où l'intérêt de l'embouche pour la CNOP.

L'embouche est également une technique d'élevage intensif pratiquée sur des animaux maigres entretenus en semi-liberté ou en stabulation totale et visant la production de viande dans un temps relativement court.

Les résultats démontrent que sur les **751 EAF enquêtées**, **312 EAF soit 41,5%** ont pratiqué l'embouche. Ce nombre est à la hausse par rapport à 2019 (**202 EAF soit 31%**). Les espèces animales embouchées par ces EAF sont essentiellement les ovins avec **146 têtes**, suivies des bovins avec **90 têtes** et en fin ceux qui pratiquant les trois (bovins, ovins et caprins) se retrouvent avec **76 têtes**. Le graphique ci-dessus nous donne la situation des espèces animales embouchée.

Figure 15: Situation espèces animales embouchées par région



Mopti possède le taux le plus élevé en matière d'embouche ovine avec **33,6% des EAF**, suivie de Kayes et de Ségou avec respectivement **25% et 21%**, et Koulikoro et Sikasso avec respectivement **14% et 6%**.

Pour l'embouche bovine, Ségou se hisse en tête avec **27%**, suivie de Kayes avec **23%** et le faible taux est enregistré à Koulikoro avec **12%**.

Pour les trois espèces embouchées (bovins, ovins et caprins), Mopti dispose du plus grand taux avec **40%**, suivie de Kayes avec **29%** et le faible taux est enregistré à Sikasso avec **11%**.

L'activité est pratiquée en permanence par **36,7%** des EAF et les autres la font soit une ou deux (2) fois par an. En outre, environ **96%** des emboucheurs ont signalé faire l'activité avec les races locales et **4%** en font avec les races améliorées, comme noté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Répartition de la race animale embouchée par région

Région		Race		Total
		Locale	Améliorée	
Kayes	Effectif	38	5	43
	%	22,9	3,0	25,9
Koulikoro	Effectif	21	1	22
	%	12,7	0,6	13,3
Sikasso	Effectif	21	1	22
	%	12,7	0,6	13,3
Ségou	Effectif	35	0	35
	%	21,1	0,0	21,1
Mopti	Effectif	44	0	44
	%	26,5	0,0	26,5
Total	Effectif	159	7	166
	%	95,8	4,2	100,0

❖ Alimentation des animaux lors de l’embouche

Tableau 15: Nombre et pourcentage des EAF qui nourrissent leurs animaux avec différentes alimentations

Région		Aliment/Nourriture des animaux				Total
		Aliments bétail pour embouche intensive en sacs	Aliments bétail	Tourteaux	Alimentation naturelle avec ingrédients personnels	
KAYES	Effectif	11	9	15	8	43
	% compris dans Région	25,6%	20,9%	34,9%	18,6%	100,0%
	% du total	6,6%	5,4%	9,0%	4,8%	25,9%
KOULIKORO	Effectif	0	13	6	3	22
	% compris dans Région	0,0%	59,1%	27,3%	13,6%	100,0%
	% du total	0,0%	7,8%	3,6%	1,8%	13,3%
SIKASSO	Effectif	7	3	5	7	22
	% compris dans Région	31,8%	13,6%	22,7%	31,8%	100,0%
	% du total	4,2%	1,8%	3,0%	4,2%	13,3%
SEGOU	Effectif	5	2	24	4	35
	% compris dans Région	14,3%	5,7%	68,6%	11,4%	100,0%
	% du total	3,0%	1,2%	14,5%	2,4%	21,1%
MOPTI	Effectif	21	8	5	10	44
	% compris dans Région	47,7%	18,2%	11,4%	22,7%	100,0%
	% du total	12,7%	4,8%	3,0%	6,0%	26,5%
Total	Effectif	44	35	55	32	166
	% compris dans Région	26,5%	21,1%	33,1%	19,3%	100,0%
	% du total	26,5%	21,1%	33,1%	19,3%	100,0%

Pour l’alimentation des animaux, les EAF soit **33,1%**, utilisent plus le tourteau, suivie de l’aliment bétail pour embouche intensive en sacs avec **26,5%** des EAF et enfin l’alimentation naturelle avec ingrédients personnels par **19,3%** des EAF.

4.4.3 Production de lait

Le Mali est l'un des pays de la sous-région disposant du plus grand nombre de cheptel avec un gros potentiel de production laitière. En même temps, le pays se classe parmi les premiers importateurs de lait en poudre. La consommation moyenne par habitant reste encore très faible, soit 12 litres pour une norme admise par la FAO de 60 litres par personne et par an. Cependant, les unités de transformation qui sont chargées de promouvoir le développement du secteur laitier utilisent du lait en poudre importé à la place du lait local. Une situation qui constitue une sérieuse entrave pour la productivité et la valorisation du lait local

En effet, le lait est le troisième produit agro-alimentaire le plus importé au Mali. La consommation urbaine se résume pratiquement au lait en poudre, en spécifiant que 95% de la consommation de lait de la population bamakoise est assurée par les importations.

Ce paradoxe soulève de nombreuses questions sur la structuration de la filière lait local au Mali. En effet, il est clairement constaté que les producteurs sont relativement enclavés rendant l'accès aux intrants, difficile. De plus, le lait est produit principalement en zone rurale alors que le marché solvable se situe lui majoritairement en zone urbaine. Cette double déconnexion ne permet donc pas de répondre à la demande malgré l'existence incontestable d'un potentiel laitier conséquent.

Maintes études ont montré que l'approvisionnement régulier et durable des populations en lait et produits laitiers devrait passer par une meilleure organisation à l'échelle de la filière, de la production en passant par la transformation jusqu'à la commercialisation. Ce travail a ainsi été sollicité pour aborder cette question sous l'angle des mini-laiteries.

Il ressort aujourd'hui que les résultats obtenus de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de valorisation du lait local depuis 2008 par le gouvernement, ne reflètent pas une grande efficacité car, les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Beaucoup d'actions de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées par les acteurs de la filière à travers la Fédération Nationale des Producteurs de Lait, qui produisent entre 18 000 à 20 000 litres par jour. (Source FENALAIT).

Ainsi, cette section a pour objectif de mettre en exergue ce potentiel à travers les données collectées auprès des EAF.

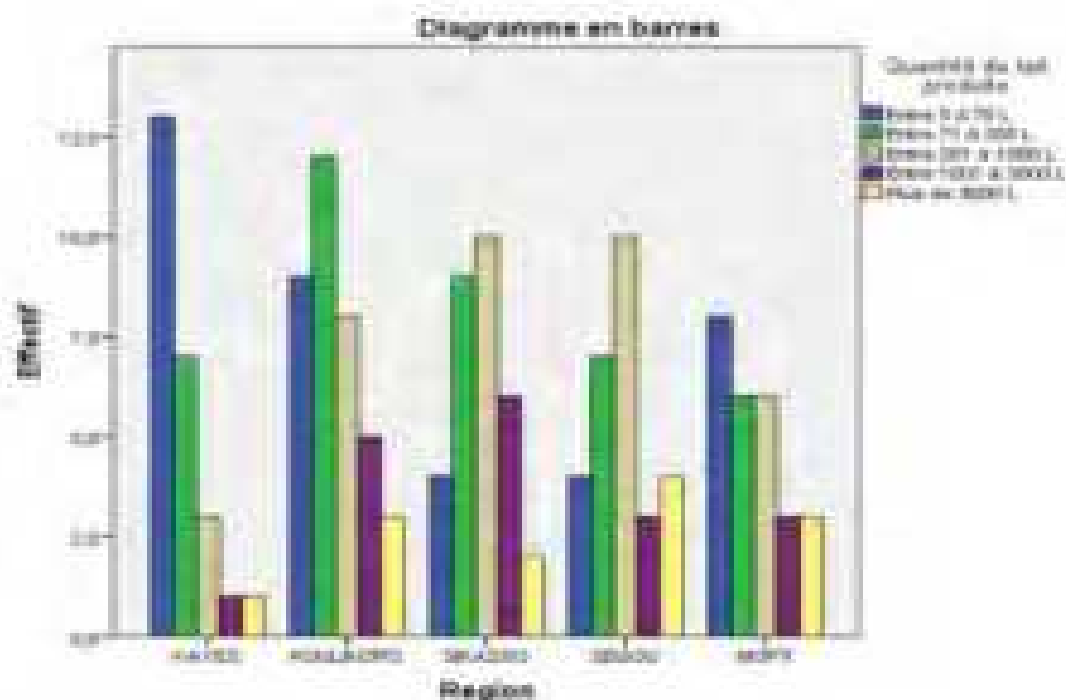
En effet, le nombre de producteurs de lait enquêtés qui ont affirmé produire du lait frais dans les 5 régions est consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16: Situation des chefs d'exploitations produisant du lait frais

Région		Production de lait		Total
		Oui	Non	
Kayes	Effectif	25	135	160
	%	3,3	18,0	21,3
Koulikoro	Effectif	37	93	130
	%	4,9	12,4	17,3
Sikasso	Effectif	31	124	155
	%	4,1	16,5	20,6
Ségou	Effectif	28	125	153
	%	3,7	16,6	20,4
Mopti	Effectif	26	127	153
	%	3,5	16,9	20,4
Total	Effectif	147	604	751
	%	19,6	80,4	100,0

En effet, **19,6%** des EAF enquêtées, soit **147** produisent du lait frais. La région de Koulikoro qui se positionne en tête, enregistre près de **5%** des producteurs de lait frais et la matérialise avec la présence de beaucoup de centres de collecte et de mini-laiterie. Sikasso enregistre **4%**, suivie de Ségou **3,7%**, Mopti **3,5%** et Kayes **3,3%**.

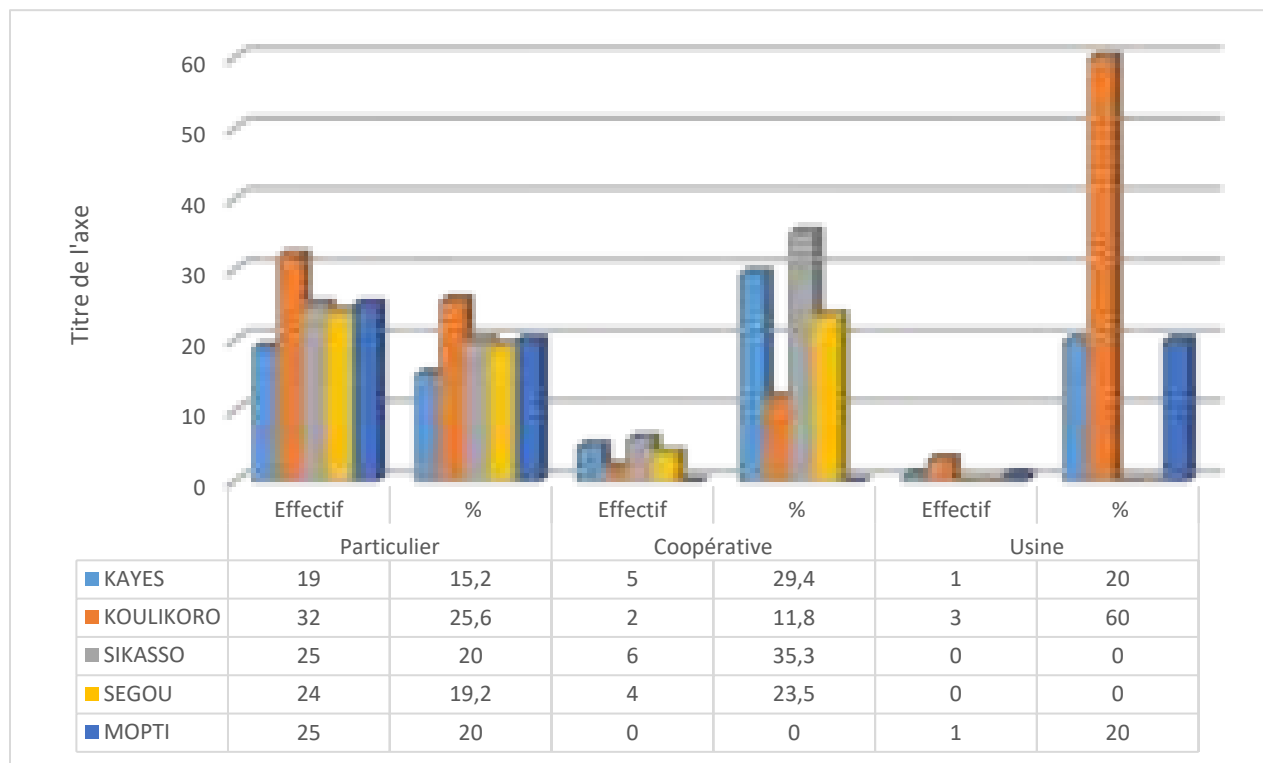
Figure 16: : Quantité de lait produite par région



NB : Le graphique ci-dessus fait ressortir la quantité de lait frais produite regroupée en tranche de : entre 5 à 70 litres, entre 71 à 200 litres, entre 201 à 1000 litres, entre 1001 à 3000 litres et enfin plus de 3000 litres.

Sur les 147 producteurs, l'on s'aperçoit que les exploitations produisant entre **71 à 200 litres** sont les plus nombreuses avec **41 EAF**, suivies de celles produisant entre **5 à 70 litres** et **entre 201 à 1000 litres** avec respectivement **38 EAF** et **37 EAF** et celles produisant plus de **3000 litres** représentent **13 EAF**. Le graphique ci-dessous donne la situation de la commercialisation de ces productions.

Figure 17: Situation de la commercialisation de la production



Le graphique ci-dessus donne les détails de la quantité de lait frais commercialisée et les types d'acheteurs que sont les particuliers, les coopératives et les usines. L'on remarque que les achats sont plutôt assurés par les particuliers comme rapportées par **125 sur 147 EAF**, suivie de ceux vendant à des coopératives **17 EAF** et enfin **5 EAF** dont **3 à Koulikoro** vendent leur production à des usines.

❖ **Problèmes rencontrés dans la production du lait frais par les EAF**

Tableau 17: Situation des chefs d'exploitation rencontrant des problèmes lors de la production et la commercialisation du lait frais

Région		Conservation	Conditionnement	Equipement	Commercialisation	Transformation	Total
KAYES	Effectif	21	2	2	0	0	25
	% compris dans Région	84,0%	8,0%	8,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	% du total	14,3%	1,4%	1,4%	0,0%	0,0%	17,0%
KOULIKORO	Effectif	21	1	5	2	8	37
	% compris dans Région	56,8%	2,7%	13,5%	5,4%	21,6%	100,0%
	% du total	14,3%	0,7%	3,4%	1,4%	5,4%	25,2%
SIKASSO	Effectif	14	3	3	10	1	31
	% compris dans Région	45,2%	9,7%	9,7%	32,3%	3,2%	100,0%
	% du total	9,5%	2,0%	2,0%	6,8%	0,7%	21,1%
SEGOU	Effectif	17	3	5	2	1	28
	% compris dans Région	60,7%	10,7%	17,9%	7,1%	3,6%	100,0%
	% du total	11,6%	2,0%	3,4%	1,4%	0,7%	19,0%
MOPTI	Effectif	20	1	4	1	0	26
	% compris dans Région	76,9%	3,8%	15,4%	3,8%	0,0%	100,0%
	% du total	13,6%	0,7%	2,7%	0,7%	0,0%	17,7%
Total	Effectif	93	10	19	15	10	147
	% compris dans Région	63,3%	6,8%	12,9%	10,2%	6,8%	100,0%
	% du total	63,3%	6,8%	12,9%	10,2%	6,8%	100,0%

Le Mali est un pays qui regorge d'énormes potentialités en matière de production laitière. Cependant, les unités de transformation qui sont chargées de promouvoir le développement du secteur laitier utilisent du lait en poudre importé à la place du lait local. Par ailleurs, les producteurs de lait frais sont confrontés à d'autres difficultés dont la première est la conservation affirmée par 63,3%, suivie de l'accès à l'équipement (13%), la commercialisation (10,2%) et la transformation (6,8%). Ces difficultés constituent de sérieuses entraves à la productivité et la valorisation du lait local.

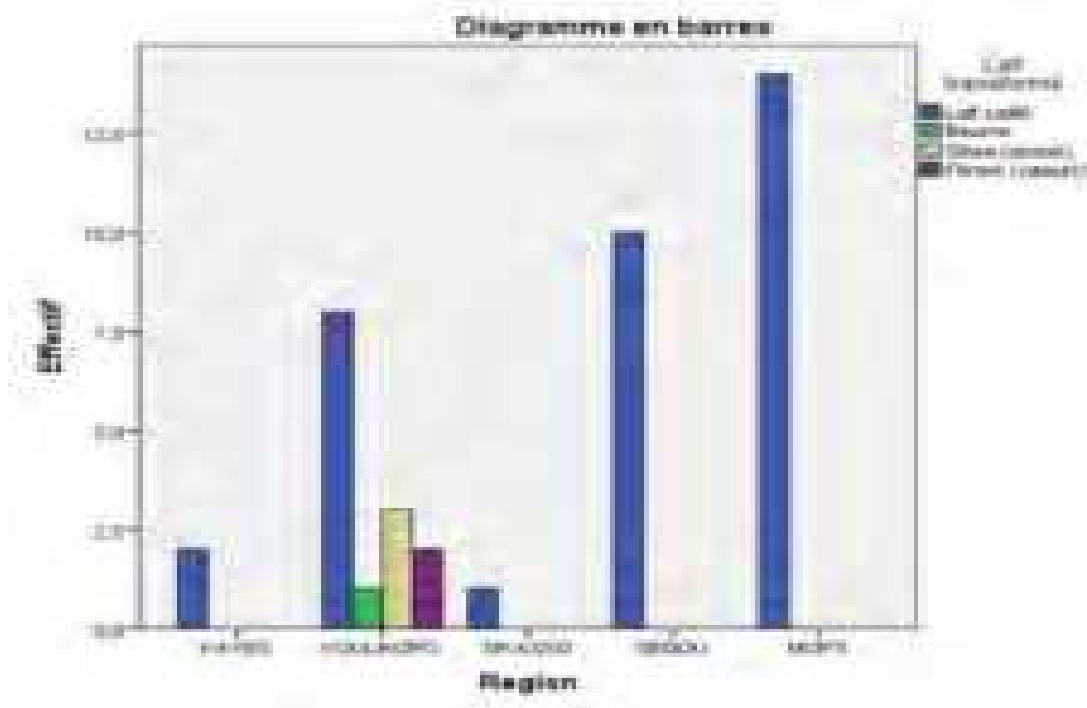
Cela démontre qu'un renforcement des capacités en matière de conservation et de transformation, mais aussi de facilitation d'accès à des infrastructures et équipements adaptés, ... sera bien reçu par ces producteurs.

4.4.4 Transformation du lait

La transformation du lait frais reste l'un des défis majeurs de la filière dans notre pays. Cependant, malgré les effectifs importants du cheptel national et son potentiel de production en lait, notre pays importe chaque année, selon le ministère de l'Élevage et de la Pêche, entre 18 et 20 milliards de FCFA en lait et produits laitiers en vue de couvrir les besoins de la population. Les atouts enregistrés dans le développement de la filière, notamment l'environnement politique, institutionnel et technique favorable, le savoir-faire local des éleveurs, les acquis importants en santé, alimentation et génétique et l'implantation de centres de collecte de lait cru à proximité des zones de production, sont réels. Mais la filière est confrontée à des contraintes dont le faible niveau d'investissement pour la mise en place et le développement d'unités de transformation du lait. D'où le recours à l'importation qui ne correspond pas toujours aux préférences alimentaires de nos compatriotes. Face à ces multiples défis, le gouvernement a adopté une stratégie nationale de valorisation du lait cru local qui a eu comme résultat l'organisation et la structuration des bassins laitiers, la construction et l'équipement de plusieurs centres de collecte et de mini-laiteries. Dans cette même dynamique et sur la base d'actions de plaidoyer menées par les acteurs de la filière, que le gouvernement a mis à disposition une unité laitière dans la Zone industrielle de Dialakorobougou à Bamako, mais l'équipement reste encore un défi pour les producteurs.

Au-delà de la production du lait frais, les EAF accordent une place importante à sa transformation en plusieurs dérivés. Et la tendance est plutôt pour le lait caillé, suivie du ghee et du yaourt, comme consigné dans le graphique ci-dessous.

Figure 18: Situation des EAF transformant le lait en ses dérivés



4.5 PECHE/PISCICULTURE

4.5.1 Pêche

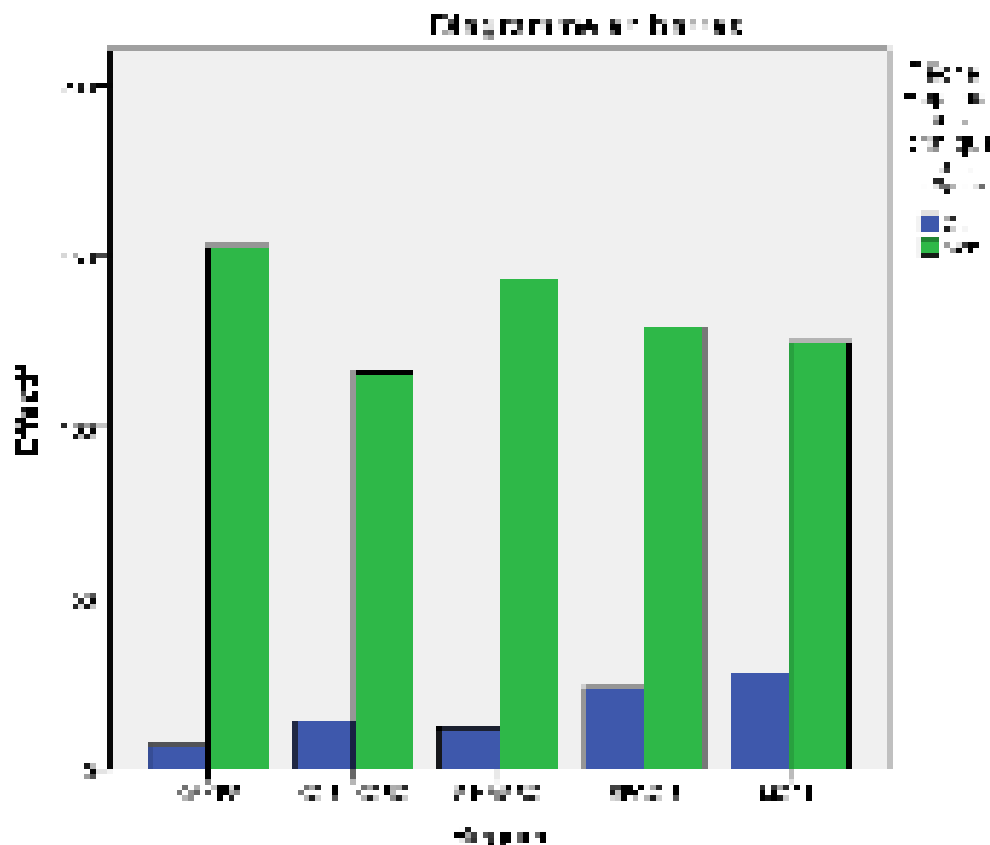
Sur sa superficie totale, le Mali dispose d'au moins 4 500 km² de superficie fluviale sur laquelle la pêche est pratiquée. De toute évidence, la pêche continentale au Mali, de type artisanal s'effectue sur tous les plans d'eau : fleuves, lacs, mares, barrages hydroélectriques et barrages agropastoraux, plaines inondées, etc.

Le secteur de la pêche au Mali est une composante essentielle du développement rural. Il joue un rôle stratégique et de soutien à la croissance de l'économie nationale en contribuant notamment à la réduction de la pauvreté et de la malnutrition. En effet, le poisson représente une importante source de protéines animales pour la population malienne et plus particulièrement les exploitations agricoles familiales.

C'est en vue de bien appréhender ce positionnement de la Direction Nationale de la Pêche, qu'il a été nécessaire pour la CNOP de disposer des données sur la pêche auprès des EAF.

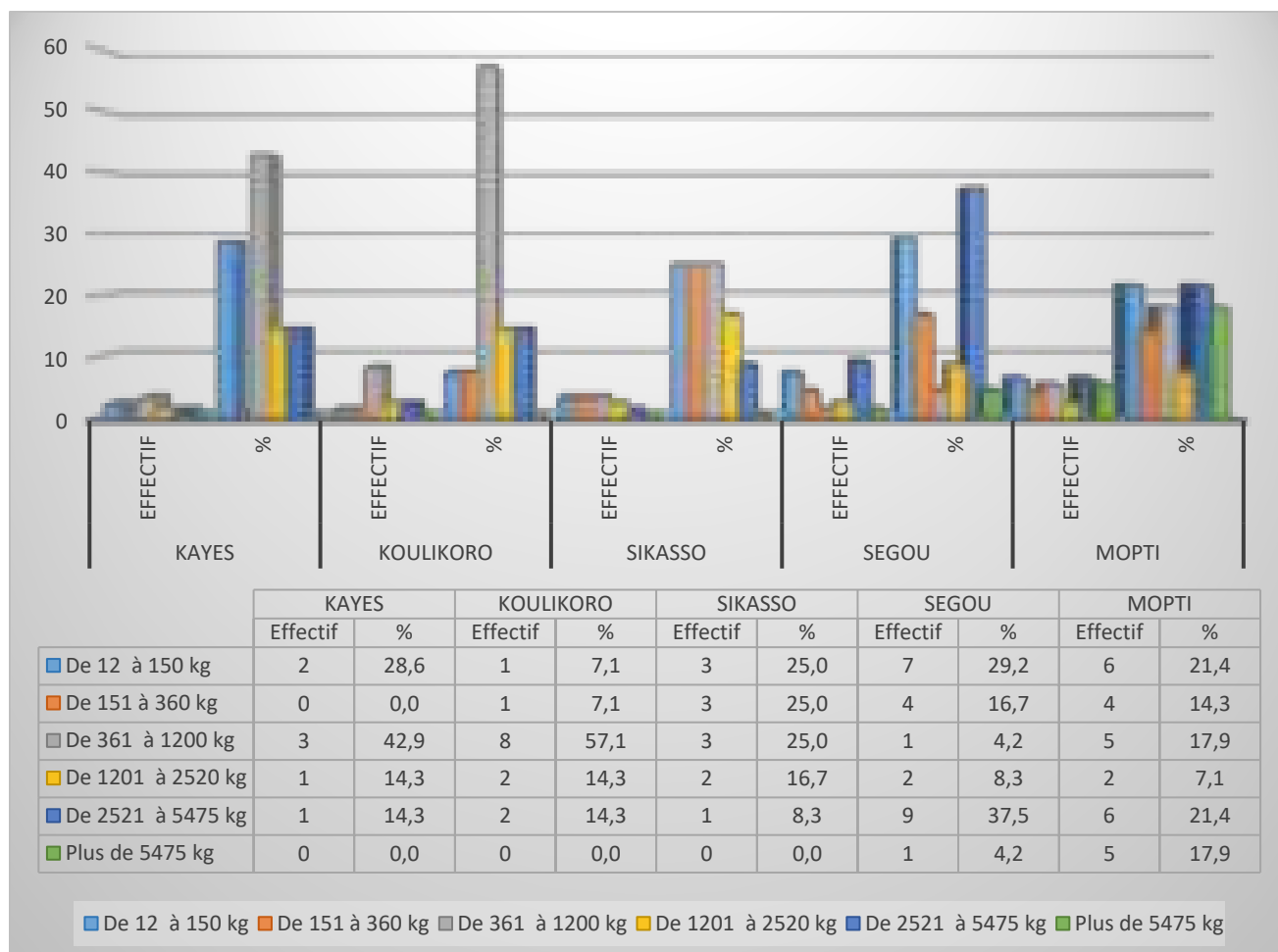
Le graphique suivant démontre non seulement le nombre d'exploitations pratiquant la pêche, mais aussi qu'elle reste une activité minoritaire, mais non négligeable, car pratiquée dans toutes les régions.

Figure 19: Situation des EAF pratiquant de la pêche par région



Selon le graphique ci-dessus, l'on constate que **11,3%** soit **85 EAF** pratiquent la pêche. Ce qui démontre que les EAF pratiquant la pêche, dominant en termes de capture de poisson frais dans les 5 régions. Comme en 2019, Mopti dispose du nombre élevé d'EAF (**28**) pratiquant la pêche en 2020, suivie de Ségou avec **24 EAF** et Kayes en dernière position avec 7 EAF.

Figure 20: Quantité de poisson frais produite en kg



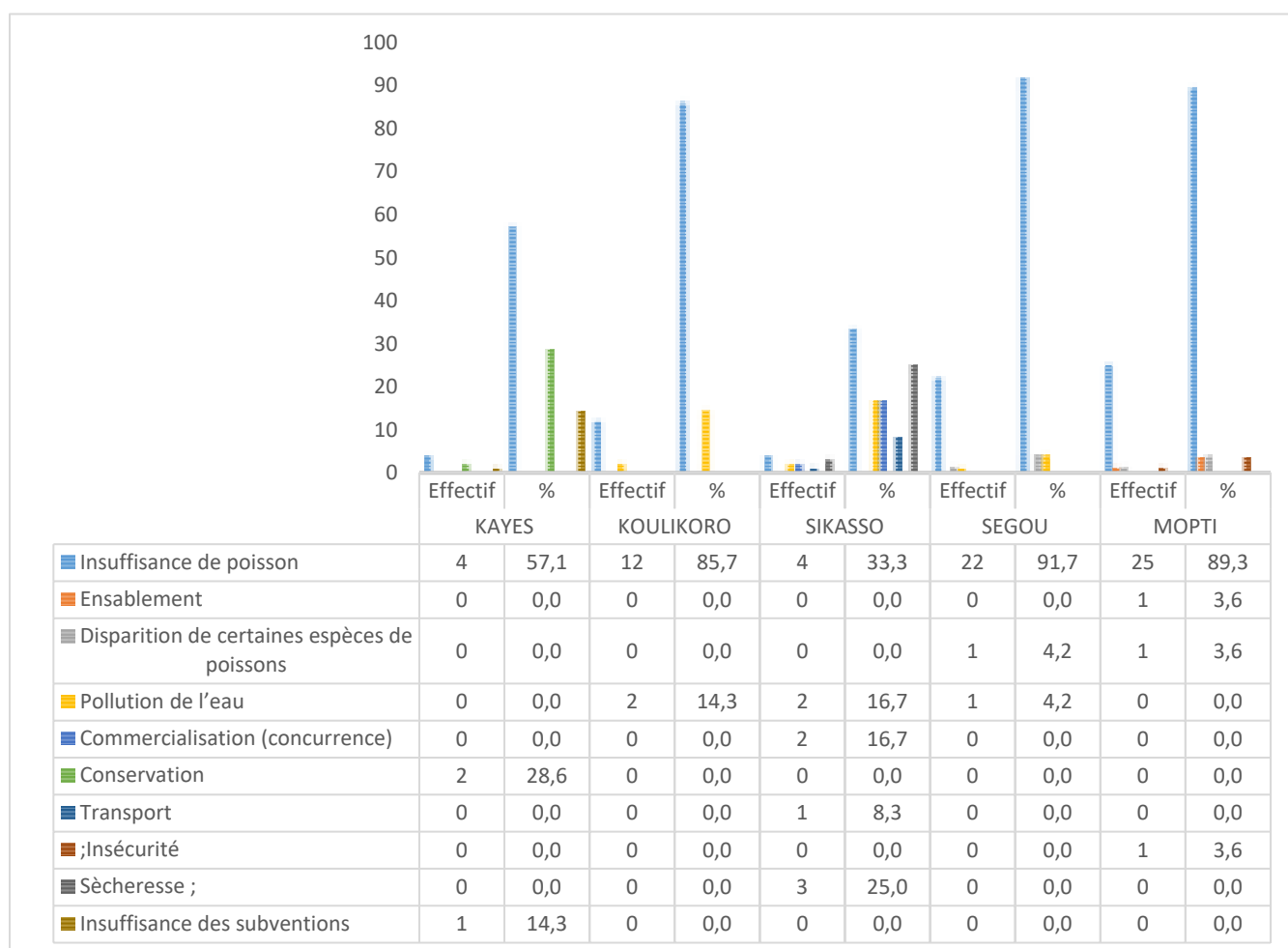
NB : La quantité de poisson frais capturée dans les 5 régions se regroupe en tranche de 12 à 150 kg, de 151 à 360 kg, de 361 à 1200 kg, de 1201 à 2520 kg, de 2521 à 5475 kg et de plus de 5475kg comme consigné dans le graphique ci-dessous.

L'on remarque du graphique ci-dessus, que les exploitations produisant entre **351 kg à 1200 kg** se hissent en tête avec **20 EAF**, suivies de celles produisant entre **12 à 150 kg** et entre **2 521 à 5 475 kg** avec tous les deux **19 EAF** chacune et de plus de **5 475 kg** avec **6 EAF**.

❖ Difficultés rencontrées dans la production aquacole

Les difficultés rencontrées par les chefs d'exploitation enquêtées sont consignées dans le graphique ci-dessous :

Figure 21: Difficultés rencontrées par les EAF dans la production aquacole



Parmi les principales difficultés citées dans le graphique ci-dessus, l'on remarque que l'insuffisance de poisson domine largement sur les autres. Ce facteur est dû à l'ensablement des fleuves et des cours d'eau, les changements climatiques, etc., suivie de la pollution d'eau due à l'utilisation des produits néfastes et d'autres équipements dans les zones d'orpaillages.

4.5.2 Pisciculture

Au Mali, la pisciculture est un secteur en pleine expansion. Elle se définit comme l'élevage de poissons. Les principaux alevins concernés par la pisciculture malienne sont les clarias et les tilapias. Les premiers sont de la famille clariidae et les seconds de celle des cichlidés. Ils sont élevés en six mois.⁴

Bien que différentes expériences aient été entreprises dans différents pays de l'Afrique de l'Ouest, les premières expériences maliennes en la matière sont relativement récentes. Elles ont été initiées au début des années 80, dans un contexte particulier caractérisé par des déficits de production halieutique à la suite de la persistance de la sécheresse due aux changements climatiques. Le premier plan de

⁴ Source : Adama S Coulibaly, technicien en pisciculture du projet Jègè ni Jaba, en français « projet intitulé poisson et oignon »

développement aquacole a été financé par l'USAID de 1979 à 1982. Son but était d'initier les paysans à l'élevage du poisson. La baisse des niveaux de cours d'eau due au déficit de pluviométrie, entraînant une stagnation des captures halieutiques depuis trois (3) décennies, ainsi que l'augmentation de la population fait que la demande croissante en poissons, une des principales sources de protéines pour la population a du mal à être satisfaite. Le tableau suivant donne la situation des EAF pratiquant la pisciculture.

Tableau 18: Nombre et pourcentage d'EAF pratiquant la pisciculture

RÉGION		Réponse à la pratique de la pisciculture		Total
		Oui	Non	
KAYES	Effectif	15	145	160
	% du total	2,0	19,3	21,3
KOULIKORO	Effectif	9	121	130
	% du total	1,2	16,1	17,3
SIKASSO	Effectif	10	145	155
	% du total	1,3	19,3	20,6
SEGOU	Effectif	6	147	153
	% du total	,8	19,6	20,4
MOPTI	Effectif	6	147	153
	% du total	,8	19,6	20,4
Total	Effectif	46	705	751
	% du total	6,1	93,9	100,0

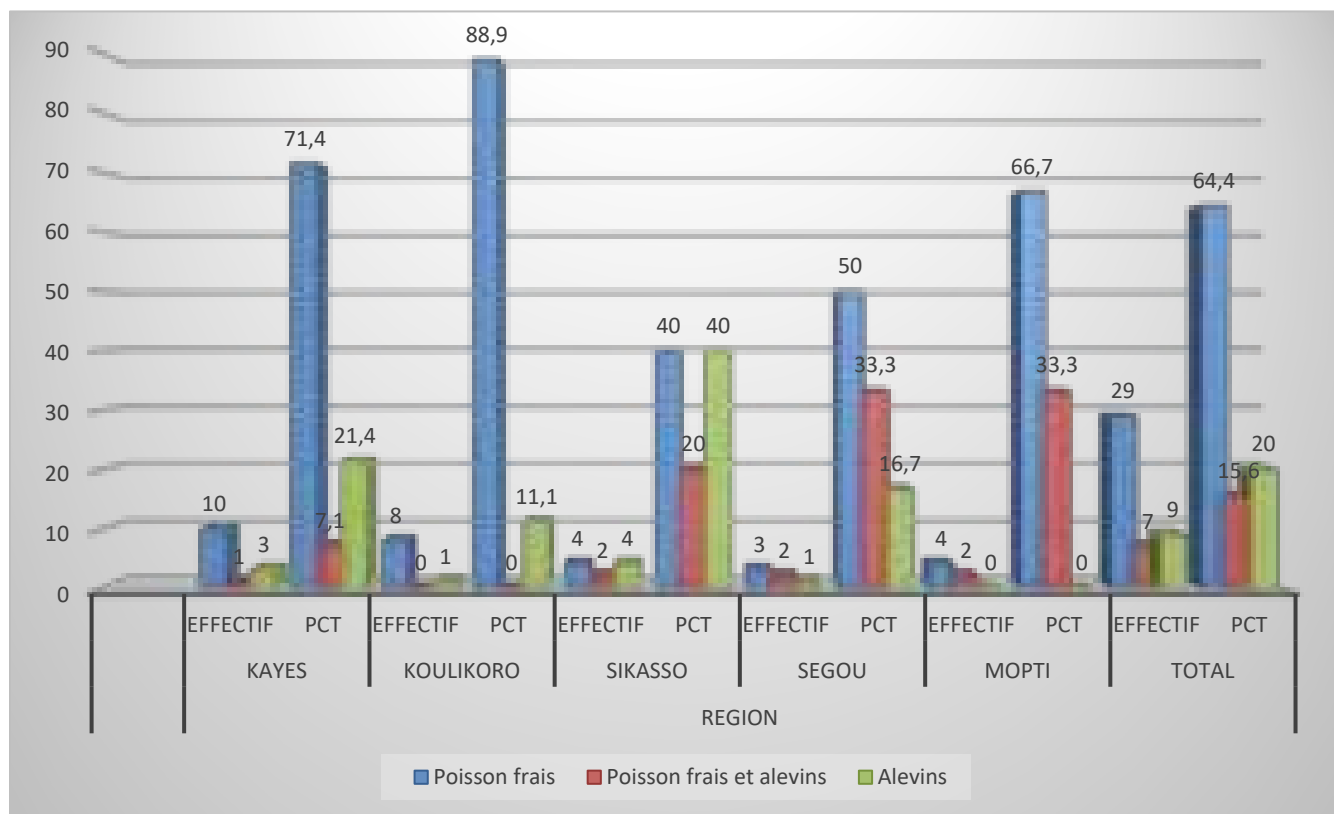
L'on constate du tableau ci-dessus que 6% soit 46 EAF ont confirmé pratiquer la pisciculture dans les 5 régions confondues. La région de Kayes en tête, enregistre **2% soit 15 EAF sur 46 EAF**, suivie de Sikasso et de Koulikoro avec respectivement **1,3% soit 10 EAF et 1,2% soit 9 EAF**.

❖ Types de poissons produits en pisciculture

Les types de poissons produits en pisciculture par les exploitations sont de deux (2) sortes : poisson frais et alevins. La production de poisson frais est assurée par **29 EAF sur 46 EAF**. Et celle d'alevins est assurée par seulement **9 EAF**, cela prouve que la production d'alevins n'est pas bien maîtrisée par les producteurs faute de semences de qualité pour certains producteurs et l'insuffisance de renforcement de capacités dans la production d'alevins et d'aliments poisson. C'est à Sikasso, Kayes et Ségou, qu'on retrouve respectivement **4 EAF, 3 EAF et 1 EAF** qui évoluent dans ce domaine.

Ainsi, la situation de la production par types de poisson est consignée dans le graphique ci-dessous.

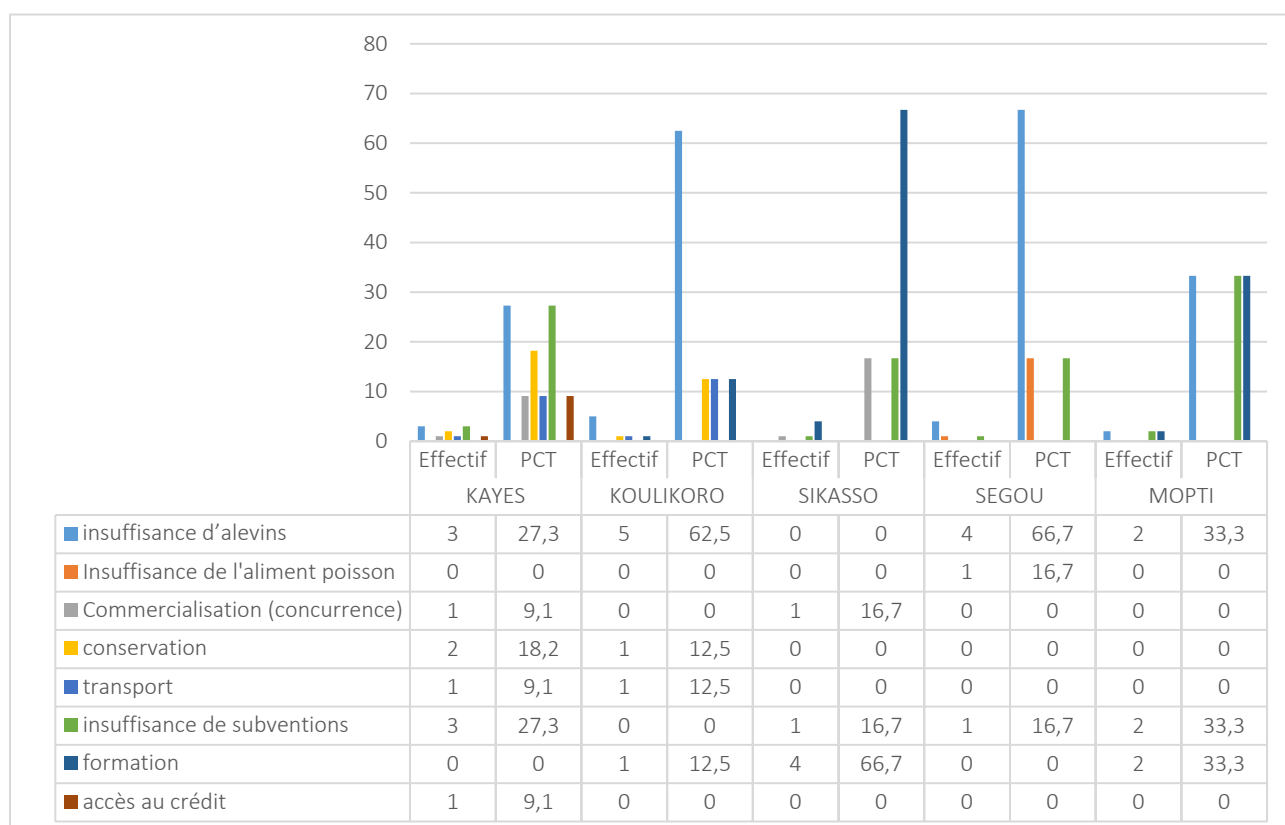
Figure 22: Situation des EAF produisant les types de poisson



❖ Difficultés rencontrées dans la pisciculture

Des difficultés sont enregistrées par les exploitations dans l'activité comme mentionnés dans le graphique suivant :

Figure 23: Difficultés rencontrées par les EAF dans l'activité piscicole



L'on remarque du graphique ci-dessus que les principales difficultés rencontrées dans l'activité sont entre autres : l'insuffisance d'alevins, suivie de l'insuffisance de subvention et de la formation.

4.5.3 Transformation du poisson

En dehors de techniques de transformation comme l'extraction d'huile de poisson par ébullition ou encore la friture, les principales techniques de transformation du poisson sont : le fumage ⁵; le séchage⁶; et le brûlage⁷.

Ainsi, **49 sur 751 EAF** ont affirmé transformer le poisson. Mopti se positionne à la première place avec **24 EAF sur 49 EAF**, suivie de Koulikoro et de Ségou avec respectivement **11 et 8 EAF**.

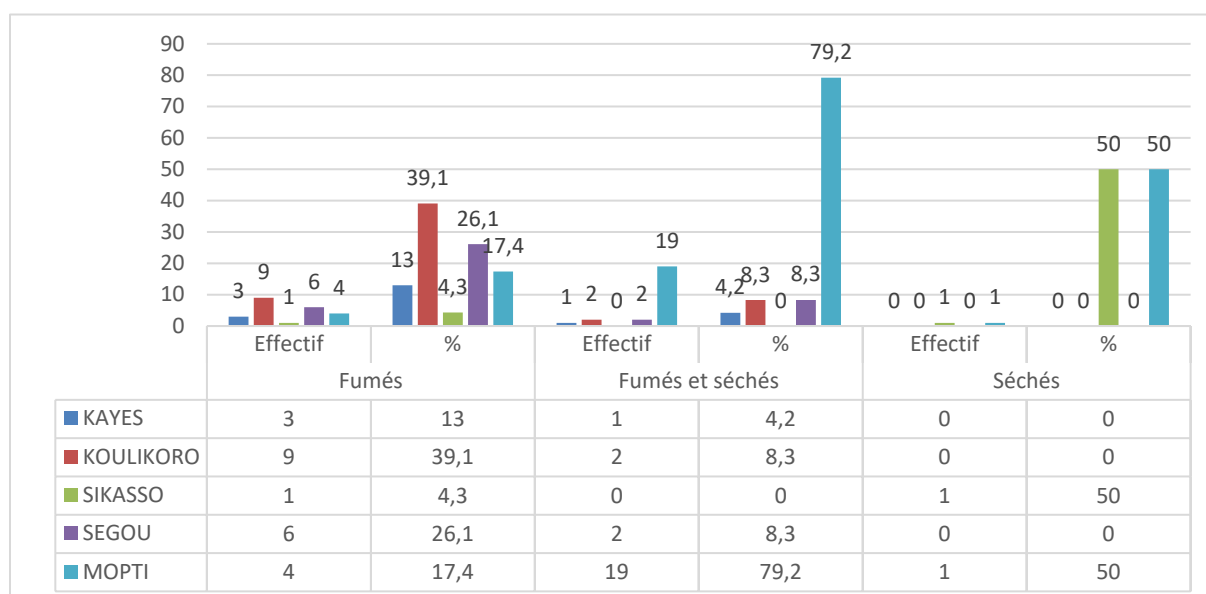
Au-delà de la production du poisson, les EAF accordent une place importante à sa transformation notamment fumés et séchés. Cette situation est compilée dans le graphique suivant :

⁵ Le poisson est déposé sur des claies dans des fours traditionnels et soumis à des fumées produites par la combustion de bois ou de bouses de vache séchées- le poisson perd 2/3 de son poids

⁶ Le poisson est directement exposé au soleil après généralement une rapide fermentation du produit- le poisson perd environ 3/4 de son poids

⁷ Le poisson est déposé sur un tapis d'herbes sèches ou de paille de riz, puis soumis à l'action du feu- technique assimilée jusqu'à présent à celle du fumage

Figure 24: Situation de types des différentes transformations de poisson



Du point de vue transformation de poisson, les exploitations ont une préférence pour le poisson fumé avec **23 sur 49 EAF**, suivie de celles faisant les deux à la fois (fumé et séché) avec **19 EAF**.

5 CHARGES DE PRODUCTION

5.1 Charges de production liées à l'agriculture

Tableau 19: Charges liées à l'agriculture

Charges liées à agriculture	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Semences	363	54,2	54,2
Engrais minéraux	143	21,3	75,5
Engrais organiques	71	10,6	86,1
Produits phytosanitaires (produits de traitement)	23	3,4	89,6
Réparation du matériel	34	5,1	94,6
Amortissements du matériel acquis récemment	6	,9	95,5
Frais de transport liés à la production	5	,7	96,3
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	12	1,8	98,1
Produits vétérinaires	8	1,2	99,3
Charges liées au crédit	1	,1	99,4
Impôts	4	,6	100,0
Total	670	100,0	

Les charges liées à la production céréalière comme rapporté par les EAF, sont essentiellement axées sur l'achat des semences par **54%**, suivies de l'achat d'engrais minéraux par **21,4%** ainsi que le transport lié à la production, les impôts et les charges liées au crédit.

5.2 Charges liées à l'élevage

Tableau 20: charges liées à l'élevage

Charges	Effectifs	Pourcentage
Semences	100	22,1
Réparation du matériel	48	10,6
Amortissements du matériel acquis récemment	2	,4
Frais de transport liés à la production	3	,7
Location pâturage	9	2,0
Aliments	213	47,0
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	15	3,3
Vaccination	54	11,9
Produits vétérinaires (traitement)	9	2,0
Total	453	100,0

Les charges liées à l'activité de l'élevage sont axées sur l'achat d'aliment bétail pour l'alimentation des animaux, les semences animales soit par insémination ou encore l'achat ou l'emprunt d'un géniteur, le transport et l'acquisition de nouveaux matériels.

5.3 Charges liées à la pêche

Tableau 21: charges liées à la pêche

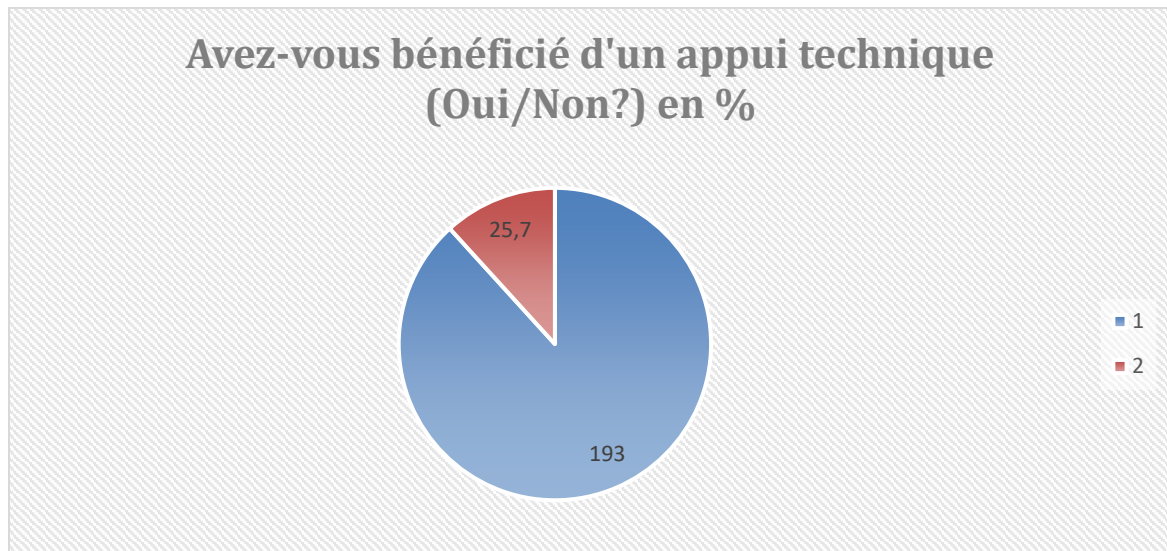
Charges liées à la pêche	Nombre	%
Achat de matériel de pêche	114	25,2
Réparation de matériel	61	13,5
Amortissement du matériel acquis récemment	17	3,8
Frais de transport liés à la production	16	3,5
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	17	3,8
Charges liées au crédit	213	47,0
Impôt	15	3,3
Total	453	100,0

Quant à la pêche, les charges enregistrées sont principalement liées aux crédits, l'achat de matériel de pêche et les impôts.

6 APPUI TECHNIQUE / CONSEIL AGRICOLE

Dans le cadre des appui-conseils dont les EAF ont bénéficié, l'enquête a permis de ressortir la situation des EAF ayant bénéficié ou non d'appui technique ou conseil agricole comme présenté dans le graphique ci-dessous :

Figure 25: Situation des EAF ayant bénéficié d'appui technique/conseil agricole



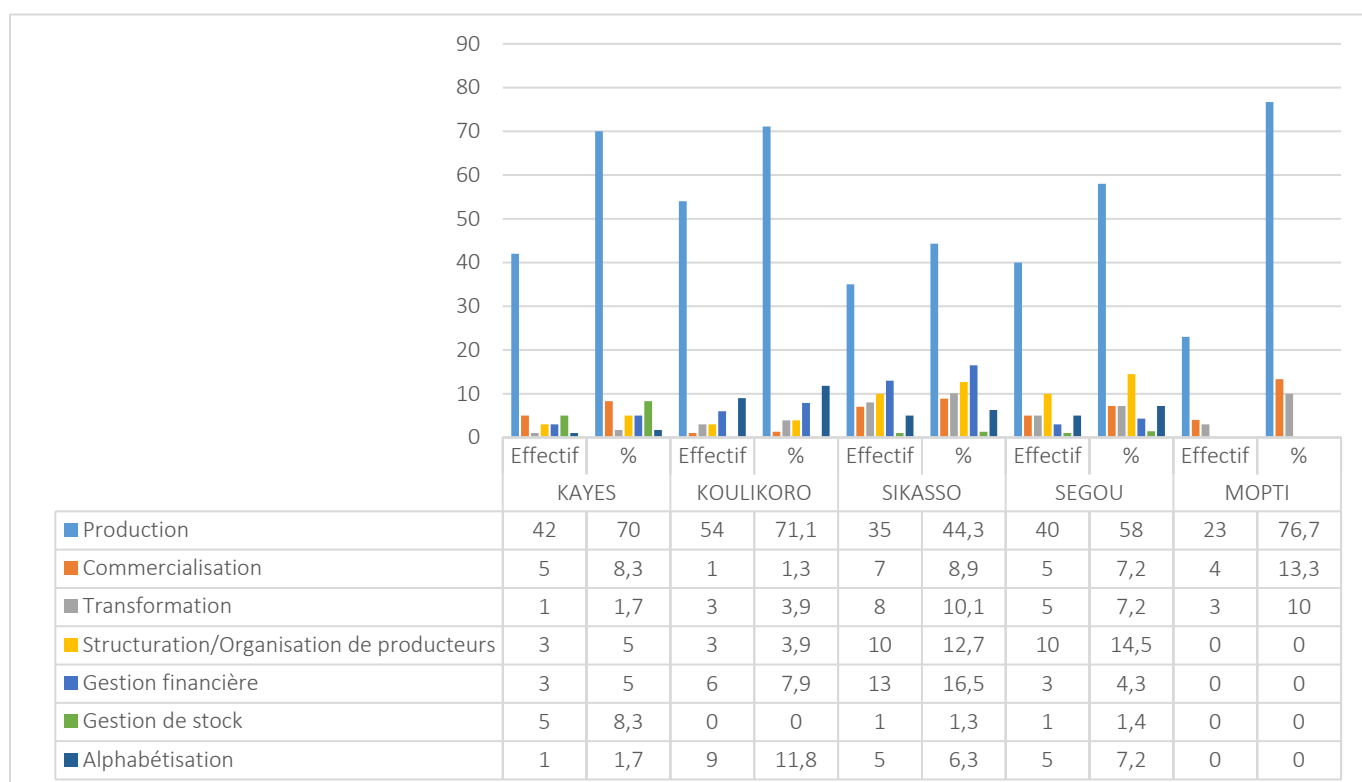
En s'intéressant au graphique ci-dessus, l'on remarque que sur **751 EAF** enquêtées, **193 EAF** soit **25,7%** ont bénéficié d'un appui technique et/ou de conseil agricole, ce nombre est en baisse par rapport à 2019 (**289 EAF**).

6.1 Domaines des appuis

Les appuis dont les EAF ont bénéficié sont essentiellement basés sur la production comme affirmé par **194 EAF** soit **61,8%** dans toutes les 5 régions, suivie de la structuration/organisation des producteurs et la gestion financière avec respectivement **26 EAF** soit **8.3%** et **25 EAF** soit **8%**, et pour la gestion des stocks avec **7 EAF** soit **2.2%**

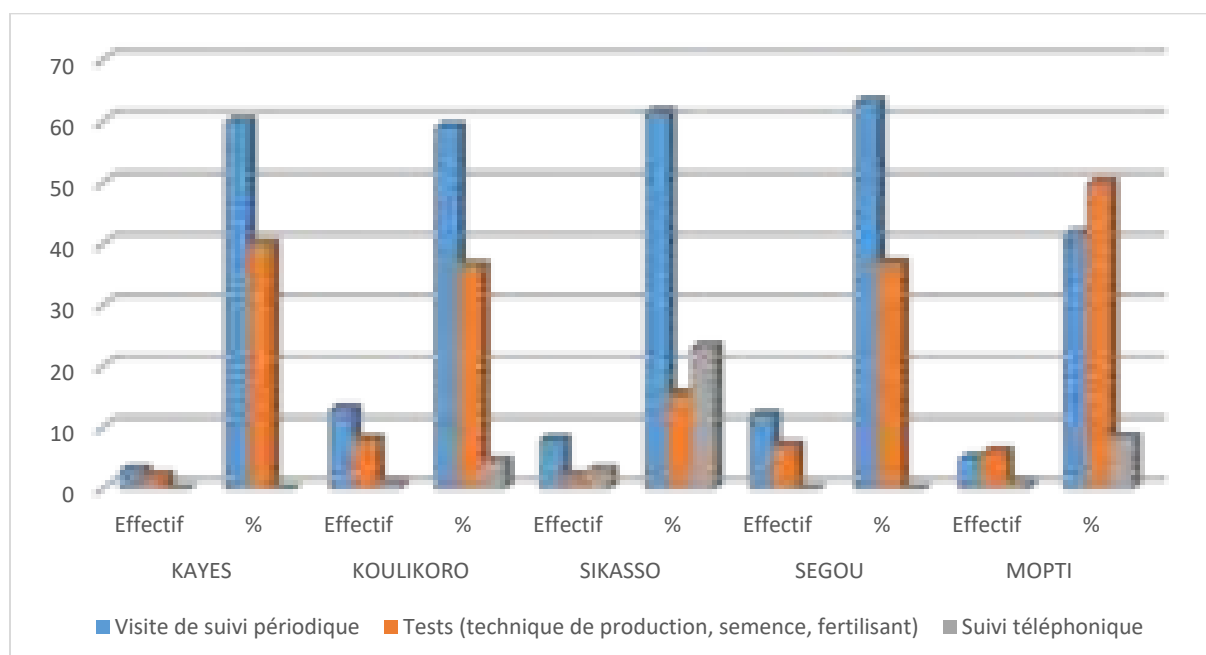
Le graphique ci-dessous donne le récapitulatif des domaines d'appui.

Figure 26: Domaines d'appui



6.2 Conseil agricole souhaité

Figure 27: Conseil agricole souhaité



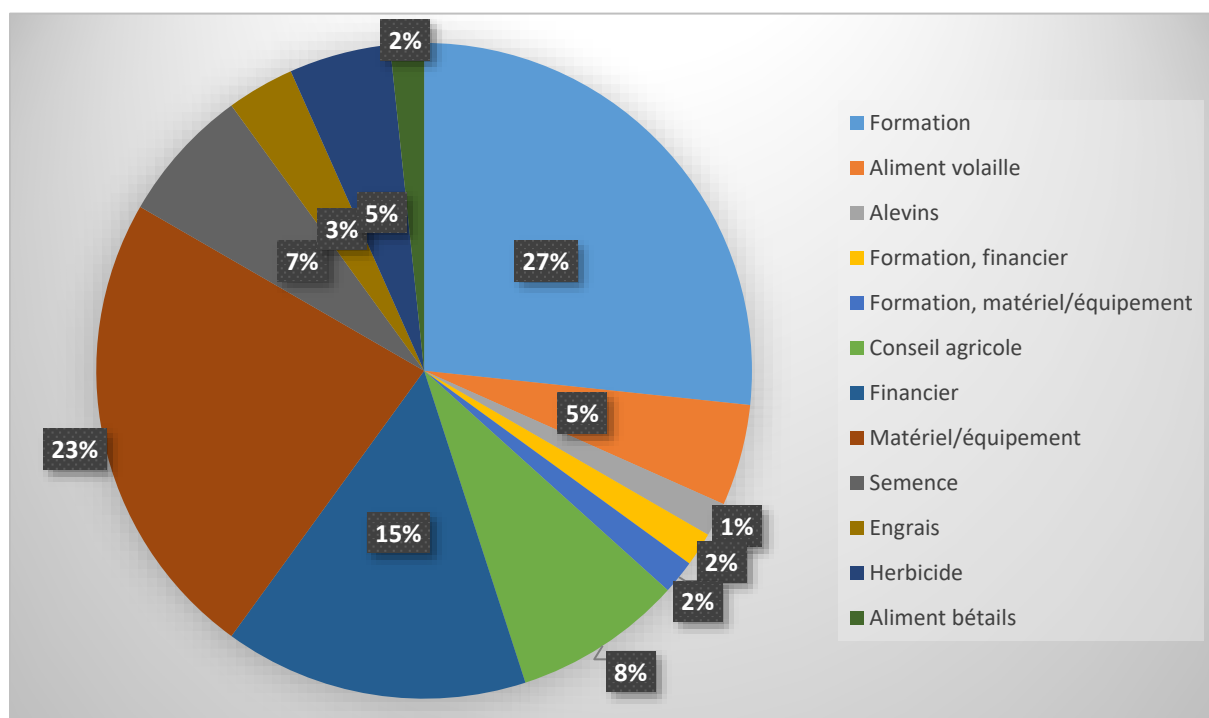
Les résultats du graphique ci-dessus montrent que les types de conseil agricole le plus souhaités par les EAF sont : le suivi périodique des champs avec **41 EAF soit 57,7%**, suivi

de tests (techniques de production, semences, fertilisants) avec **25 EAF soit 35,2%** et en fin le suivi téléphonique avec **5 EAF soit 7%**.

6.3 Besoins d'appui

Les besoins d'appuis technique et conseil agricole exprimés par les EAF sont consignés dans le graphique suivant :

Figure 28: Besoins d'appui



Du point de vue du graphique ci-dessus, l'on remarque que le besoin d'appui le plus demandé est la formation, le conseil agricole, et l'équipement/matériel.

6.4 Contribution à l'appui

La contribution à l'appui des EAF est soit par nature et/ou financier. Le tableau ci-dessous retrace la situation.

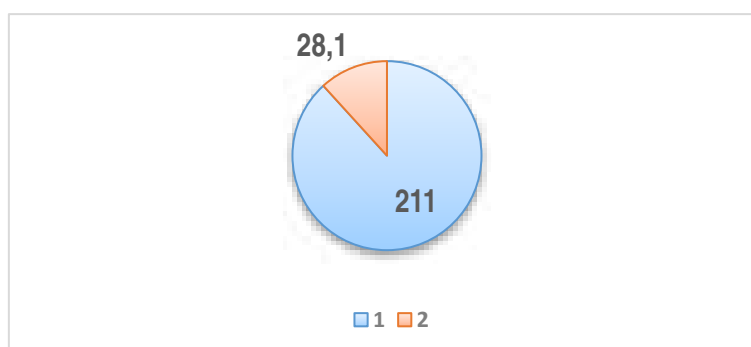
Tableau 22: Contribution appui par région

RÉGION		Contribution appui		Total
		Nature	Financier	
KAYES	Effectif	28	32	60
	% du total	8,9	10,2	19,1
KOULIKORO	Effectif	33	43	76
	% du total	10,5	13,7	24,2
SIKASSO	Effectif	53	26	79
	% du total	16,9	8,3	25,2
SEGOU	Effectif	25	44	69
	% du total	8,0	14,0	22,0
MOPTI	Effectif	18	12	30
	% du total	5,7	3,8	9,6
Total	Effectif	157	157	314
	% du total	50,0	50,0	100,0

7 ACCES AU CREDIT

Dans le cadre de la poursuite de son plaidoyer auprès des autorités maliennes pour l'opérationnalisation effective et transparente du Fonds National d'Appui à l'Agriculture, la CNOP, à travers les données collectées auprès des exploitations agricoles familiales sur la question, tire quelques conclusions sur l'accès au crédit de celles-ci.

Figure 29: Nombre et pourcentage de chefs d'exploitation ayant sollicité un crédit



Les résultats du tableau ci-dessus montrent que sur **751 EAF**, **211 EAF soit 28,1%** ont sollicité un crédit durant les six derniers mois, les douze derniers mois et/ou encore plus d'un an.

7.1 Sollicitation d'un crédit par les EAF

Tableau 23: Sollicitation d'un crédit pour la dernière fois

Région		Quand avez-vous sollicité un crédit pour la dernière fois ?			Total
		Les six derniers mois	Les douze derniers mois	Plus d'un an	
KAYES	Effectif	14	7	12	33
	% du total	6,6	3,3	5,7	15,6
KOULIKORO	Effectif	19	13	4	36
	% du total	9,0	6,2	1,9	17,1
SIKASSO	Effectif	28	12	9	49
	% du total	13,3	5,7	4,3	23,2
SEGOU	Effectif	48	19	3	70
	% du total	22,7	9,0	1,4	33,2
MOPTI	Effectif	16	6	1	23
	% du total	7,6	2,8	0,5	10,9
	Effectif	125	57	29	211
Total	% du total	59,2	27,0	13,7	100,0

Le tableau ci-dessus donne la situation des EAF ayant sollicité un crédit pour la dernière fois. Ceux ayant sollicité un crédit durant les six derniers mois sont les plus nombreux avec **125 EAF**, suivis des douze derniers mois avec **57 EAF** et **29 EAF** pour les plus d'un an.

7.2 Fournisseurs de crédit

Selon le graphique ci-dessous, l'on s'aperçoit que les institutions de micro finance ont fourni du crédit à **107 EAF soit 50,7%**, viennent ensuite les OP/coopératives avec **69 EAF bénéficiaires soit 32,7%**, ainsi que les amis et les commerçants.

Figure 30: Fournisseurs de crédit

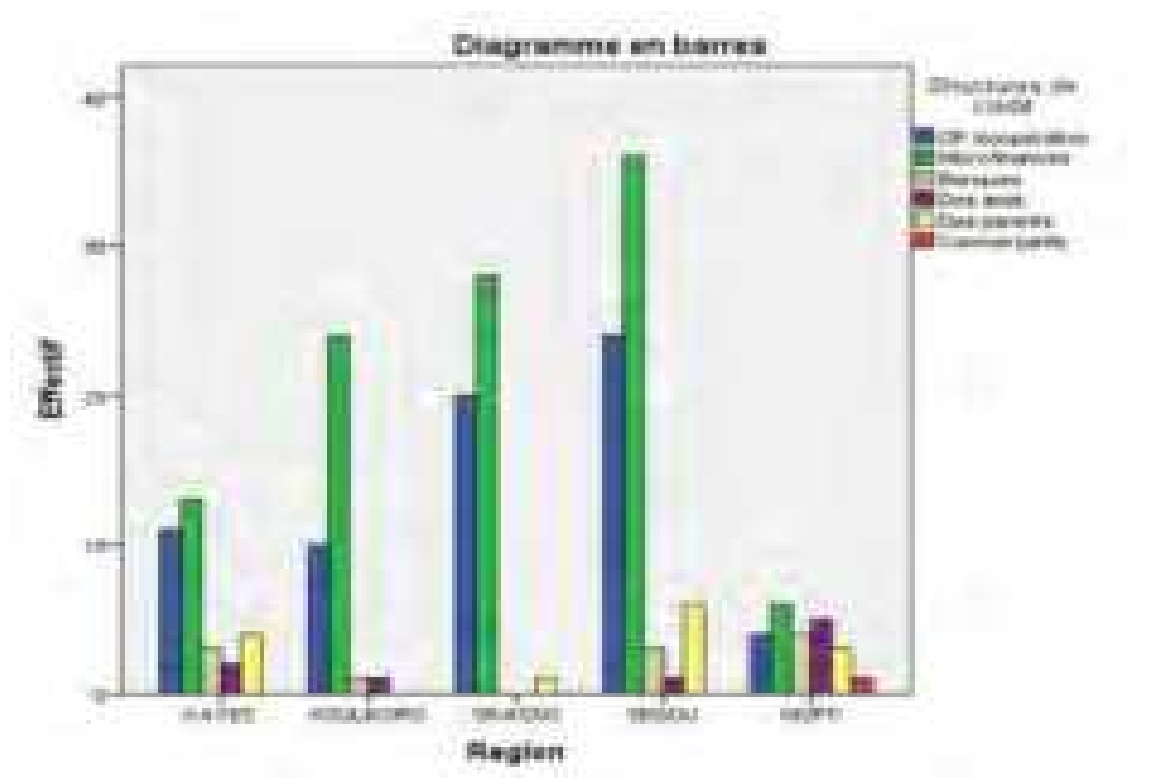


Tableau 24: Montants octroyés et le taux moyen de crédit par région

Région	Total	Taux moyen de crédit dans la région
KAYES	47 160 000	5,06
KOULIKORO	20 437 500	8,85
SIKASSO	17 990 900	11,09
SEGOU	31 865 250	14,29
MOPTI	12 590 000	4,05
Total	130 043 650	

L'on constate du tableau ci-dessus que le montant total de crédit octroyé aux EAF dans les 5 régions est de **130 043 650 de FCFA**. Kayes enregistre le plus gros montant avec **47 160 000 FCFA**, suivie de Ségou avec **31 865 250 FCFA** et le montant le plus faible est enregistré à Mopti avec **12 590 000 FCFA**.

7.3 Garants du crédit

Les garants des crédits sont les chefs d'exploitation, **soit 50,7%**, suivis des OP/coopératives avec **33,2%**, la famille **14,2%** et en fin les ONG/projets avec **1,9%** comme consigné dans le tableau ci-dessous.

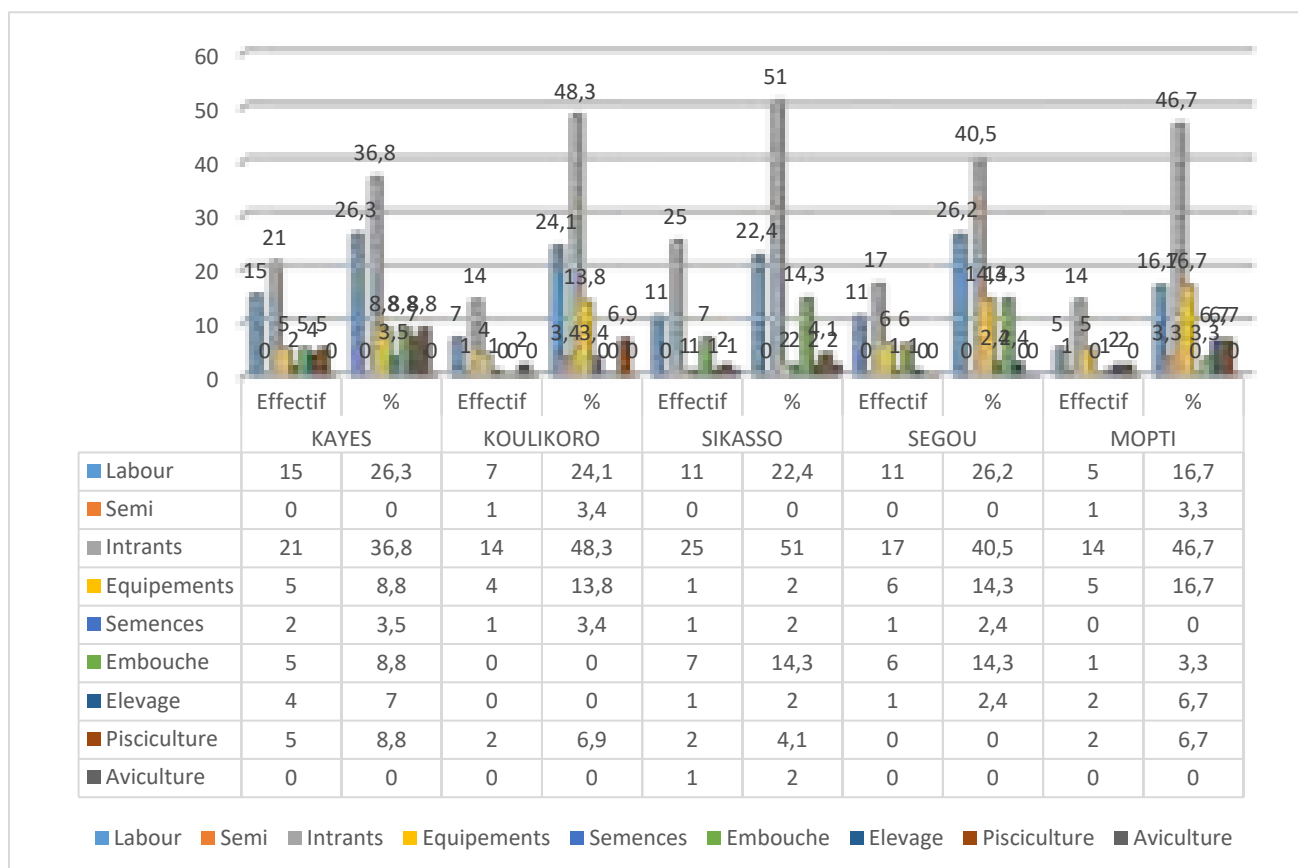
Tableau 25: Garants du crédit

Région	Garant du crédit				Total	
	Moi-même	L'OP/coopérative	ONG/projets	Famille		
KAYES	Effectif	27	0	0	6	33
	% du total	12,8	0,0	0,0	2,8	15,6
KOULIKORO	Effectif	26	4	1	5	36
	% du total	12,3	1,9	0,5	2,4	17,1
SIKASSO	Effectif	18	29	0	2	49
	% du total	8,5	13,7	0,0	0,9	23,2
SEGOU	Effectif	19	36	3	12	70
	% du total	9,0	17,1	1,4	5,7	33,2
MOPTI	Effectif	17	1	0	5	23
	% du total	8,1	0,5	0,0	2,4	10,9
Total	Effectif	107	70	4	30	211
	% du total	50,7	33,2	1,9	14,2	100,0

7.4 Destination des crédits

Selon le graphique ci-dessous, les EAF contractent les crédits principalement pour l'achat des intrants (semences, engrais organiques et/ou chimiques, pesticides...), suivi de labour et l'achat des équipements ou matériels agricoles. Le graphique ci-dessous récapitule les destinations des crédits.

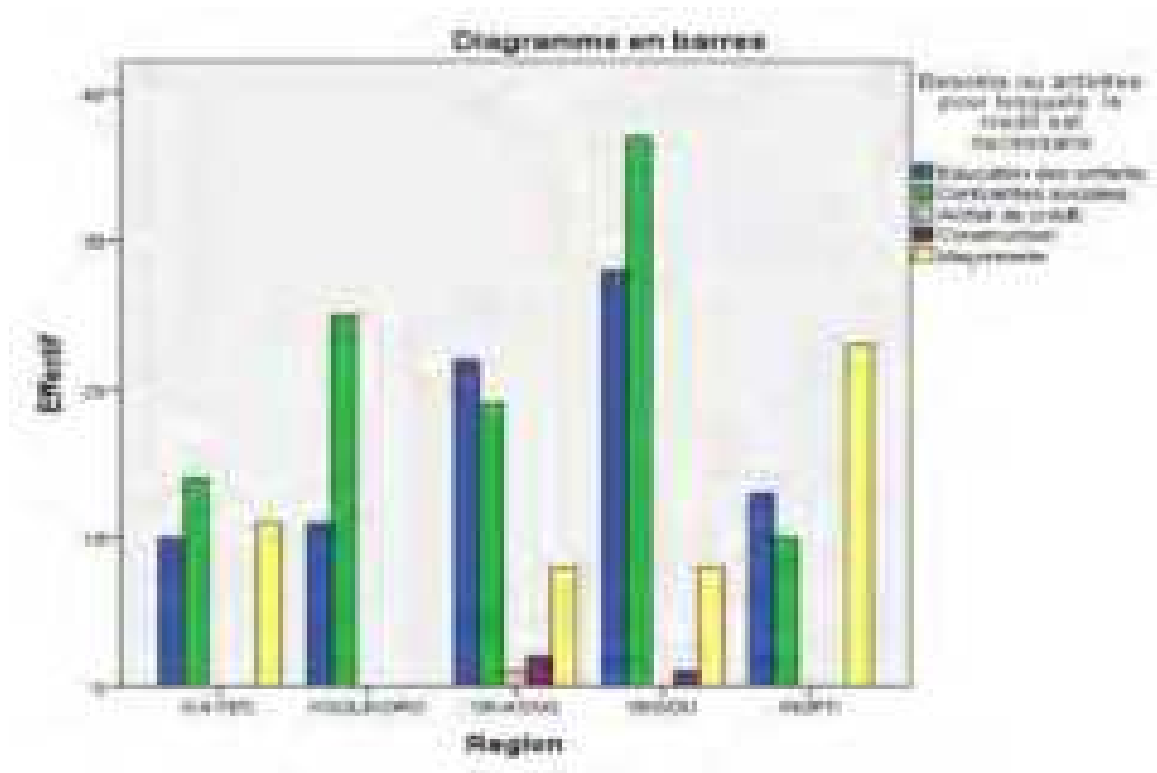
Figure 31: Destination des crédits



7.5 Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire

Selon les EAF, les autres activités ou besoins pour lesquels le crédit est nécessaire sont ; les contraintes sociales, l'éducation des enfants, la construction, entre autres. Le graphique ci-dessous fait état de la situation.

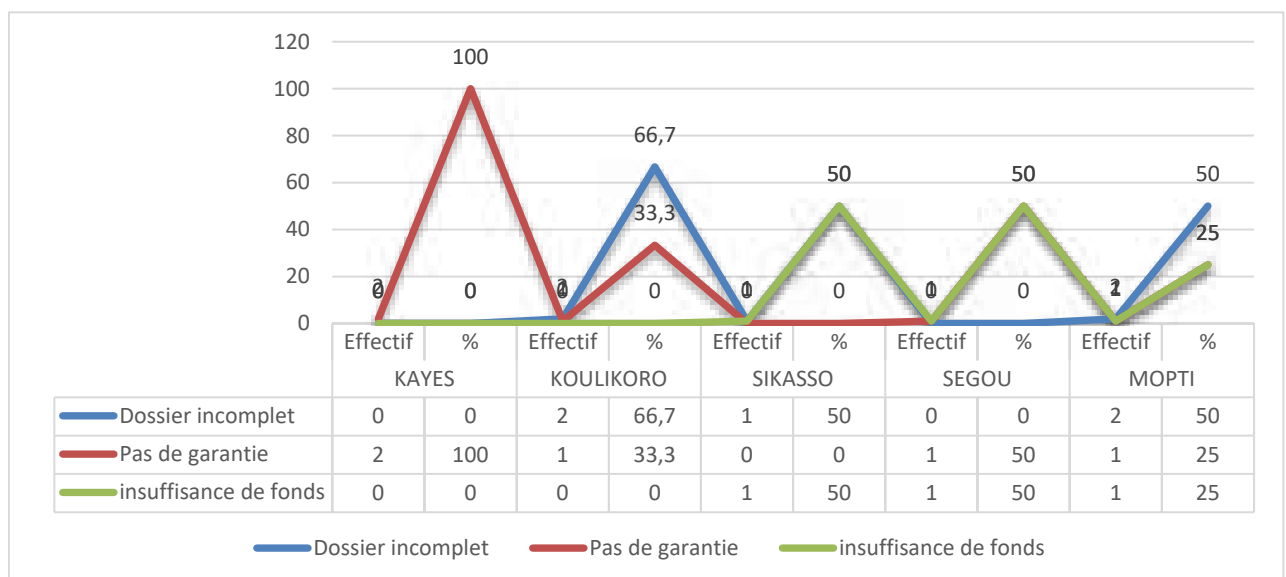
Figure 32: Besoins ou autres activités pour lesquels le crédit est nécessaire



7.6 Raisons de non réception de crédit

Les principales raisons évoquées pour la-non réception du crédit par les exploitations familiales ayant sollicité sont dues aux dossiers incomplets et de manques de garantie. (Cf. figure ci-dessous).

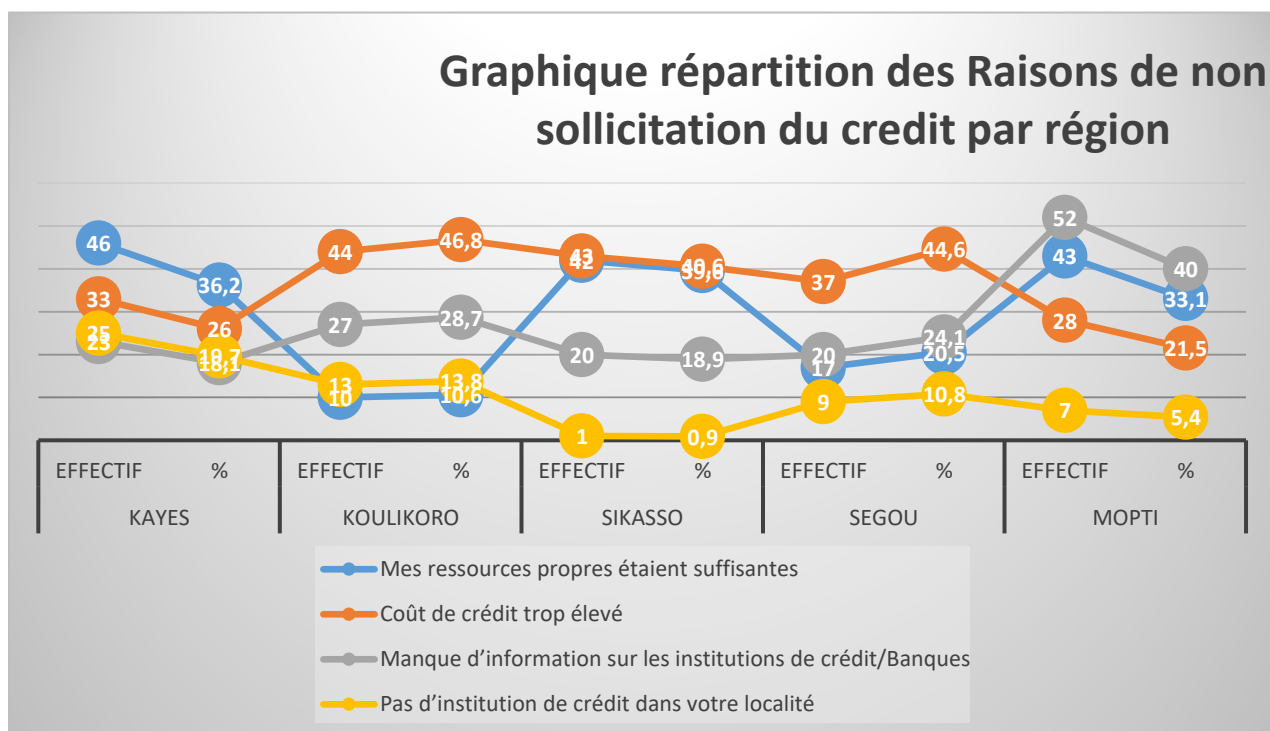
Figure 33: Raisons de non réception de crédit



7.7 Raisons de non sollicitation de crédit

540 sur 751 EAF enquêtées n'ont pas sollicité de crédit. Les raisons de cette non-sollicitation sont essentiellement liées au coût trop important du crédit agricole en zone rurale (**185 EAF soit 34,3%**), à laquelle s'ajoutent les ressources propres suffisantes (**158 EAF soit 29,3%**), le manque d'information sur les institutions de crédits (banques, IMF, etc.) correspondant à **26,3%**, et la non présence d'institution financière dans la localité (**55 EAF soit 10,2%**), **ce taux est plus élevé par rapport à 2019 (9,4%)**. (Cf. *figure ci-dessus*).

Figure 34: Raisons de non- sollicitation de crédit



8 RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations qui se dégagent au regard des données collectées et des analyses effectuées, se présentent comme suit :

Par rapport à l'organisation/structuration des EAF,

- ✓ Renforcer les actions d'organisation et d'enrôlement des EAF des différentes régions non membres d'une entité afin de leur faire bénéficier des avantages d'une organisation en termes d'accompagnement technique et financier par les fédérations membres et leurs coopératives ;
- ✓ Renforcer les capacités des Exploitations Agricoles Familiales par des actions d'alphabétisation,

Par rapport à la production de semences

- ✓ Faire valider la politique semencière pour la reconnaissance des semences paysannes ;

Par rapport à l'Elevage/pastoralisme

- ✓ Vulgariser la charte pastorale pour son respect par les acteurs concernés ;
- ✓ Accompagner les éleveurs la criminalisation du vol de bétails par les autorités maliennes ;
- ✓ Renforcer l'aménagement d'espaces pastoraux pour éviter aux éleveurs la recherche de pâturage avec son corollaire de risques qu'ils encourent ;
- ✓ Renforcer et construire des abattoirs modernes pour favoriser l'exportation de la viande et non le bétail sur pied et valoriser les sous-produits tels que la peau pour renforcer l'économie du pays ;
- ✓ Renforcer la subvention d'aliment bétail et développer la production fourragère ;

Par rapport à la production laitière

- ✓ Renforcer les capacités des producteurs laitiers en matière de conservation et de transformation, mais aussi de facilitation d'accès à des infrastructures et équipements adaptés ;
- ✓ Valoriser le lait local en diminuant considérablement l'importation du lait en poudre et favoriser son utilisation par les unités de transformation au niveau national voir régional ;
- ✓ Appuyer les producteurs à l'équipement de l'usine de transformation de lait dans la zone industrielle de Dialakorobougou.

Par rapport à la Pêche/pisciculture

- ✓ Poursuivre l'accompagnement des pêcheurs dans la promotion de la pisciculture sans pesticide ;
- ✓ Mettre en place des subventions pour le développement de la pisciculture
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs dans la production d'alevins et aux techniques de conservation du poisson sans pesticide,
- ✓ Faire arrêter ou diminuer la pollution en sanctionnant les utilisateurs des produits néfastes dans les eaux tuant les poissons.

Par rapport à l'appui technique

- ✓ Renforcer les capacités des exploitations familiales par la formation, le conseil agricole, et l'octroi ou subvention de matériel/équipement agricoles.

Par rapport à l'accès au crédit

- ✓ Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités étatiques pour le financement des exploitations agricoles familiales à travers l'opérationnalisation du Fonds national d'appui à l'Agriculture (FNAA) ;
- ✓ Plaider pour l'obtention de taux d'intérêts soutenables par les exploitations agricoles ;
- ✓ Vulgariser les informations sur les institutions financières auprès des exploitations familiales et négocier pour la facilitation des conditions d'octroi de crédit ;

9 CONCLUSION

Le positionnement pour la promotion et la défense des intérêts des EAF reste la mission fondamentale et la vision prioritaire pour la CNOP. Elle a toujours œuvré dans ce sens en développant des capacités lui permettant de renforcer son argumentaire en vue d'une meilleure prise en compte de ce modèle de production fortement majoritaire au Mali et en Afrique de l'Ouest.

L'objectif du suivi des exploitations agricoles familiales est de contribuer à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles par une meilleure connaissance de leur situation, de leurs performances globales, de leurs modes de fonctionnement et des stratégies développées par leurs membres, de manière à mieux orienter les politiques agricoles et de développement.

Les enjeux et les perspectives de l'enquête permettront de disposer de connaissances approfondies des exploitations agricoles familiales en vue de mieux définir et d'orienter les services consacrés à ces dernières et de faire des propositions argumentées en termes d'orientation des ressources et des politiques publiques destinées au monde rural.